

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6 et L125-7 du Code de l'Environnement



Réalisé en commande* par	Media Immo
Pour le compte de	MEDIA-IMMO
Numéro de dossier	demo commerciale
Date de réalisation	15/10/2021

Localisation du bien	41 rue de lens 59000 LILLE
Section cadastrale	000 OT 390
Altitude	23.91m
Données GPS	Latitude 50.624825 - Longitude 3.062191

Désignation du vendeur	DEMO COMMERCIALE
Désignation de l'acquéreur	

* Document réalisé sur commande par **Media Immo** qui en assume la pleine responsabilité. Ceci, sous couvert que les informations transmises par **MEDIA-IMMO** soient exactes.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PRÉVENTION DE RISQUES

Zonage réglementaire sur la sismicité : Zone 2 - Faible		EXPOSÉ	-
Commune à potentiel radon de niveau 3		NON EXPOSÉ	-
Immeuble situé dans un Secteur d'Information sur les sols		NON EXPOSÉ	-
PPRn	Mouvement de terrain Affaissements et effondrements	Approuvé le 16/05/1990	NON EXPOSÉ
PPRn	Mouvement de terrain Affaissements et effondrements	Approuvé le 27/06/1990	NON EXPOSÉ
PPRt	Effet de Surpression	Approuvé le 30/08/2012	NON EXPOSÉ
PPRt	Effet Thermique	Approuvé le 30/08/2012	NON EXPOSÉ
PPRt	Effet Toxique	Approuvé le 30/08/2012	NON EXPOSÉ

INFORMATIONS PORTÉES À CONNAISSANCE

-	Inondation	Informatif ⁽¹⁾	EXPOSÉ	-
-	Inondation par remontées de nappes naturelles	Informatif ⁽¹⁾	EXPOSÉ	-
-	Inondation par ruissellement et coulée de boue	Informatif ⁽¹⁾	NON EXPOSÉ	-
-	Mouvement de terrain	Informatif ⁽¹⁾	NON EXPOSÉ	-
-	Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)	Informatif ⁽¹⁾	EXPOSÉ	-

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

Consultation en ligne sur <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>
Plan disponible en Prefecture et/ou en Mairie de LILLE

-	Plan d'Exposition au Bruit (PEB)	Informatif	NON EXPOSÉ	-
---	----------------------------------	------------	------------	---

⁽¹⁾ À ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans l'Imprimé Officiel.

SOMMAIRE

Synthèse de votre **Etat des Risques et Pollutions**
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés
Extrait Cadastral
Zonage réglementaire sur la Sismicité
Cartographies des risques auxquelles l'immeuble est exposé
Annexes : Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé
Annexes : Arrêtés

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6 et L125-7 du Code de l'Environnement

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral
n° NC _____ du 23/07/2020 mis à jour le _____

Adresse de l'immeuble : 41 rue de lens
59000 LILLE

Cadastre : 000 OT 390

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N
prescrit anticipé approuvé date _____
1 oui non

1 si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :
autres _____
inondation crue torrentielle mouvements de terrain avalanches sécheresse / argile
cyclone remontée de nappe feux de forêt séisme volcan

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN
2 oui non
2 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés
oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M
prescrit anticipé approuvé date _____
3 oui non

3 si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :
mouvements de terrain autres _____

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM
4 oui non
4 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés
oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPRT prescrit et non encore approuvé
5 oui non
5 si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :
effet toxique effet thermique effet de surpression projection risque industriel

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé
oui non

> L'immeuble est situé dans un secteur d'expropriation ou de délaissement
oui non

> L'immeuble est situé en zone de prescription
6 oui non
6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés
oui non
6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente
oui non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité classée en
zone 1 très faible zone 2 faible zone 3 modérée zone 4 moyenne zone 5 forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3
oui non

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain se situe en secteurs d'information sur les sols (SIS)
NC* oui non
* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T**

** catastrophe naturelle, minière ou technologique
> L'information est mentionnée dans l'acte de vente
oui non

Extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte Sismicité, Carte Mouvement de terrain Affaissements et effondrements, Carte Effet de Surpression, Carte Effet Thermique, Carte Effet Toxique

Vendeur - Acquéreur

Vendeur : DEMO COMMERCIALE

Acquéreur : _____

Date : 15/10/2021 Fin de validité : 15/04/2022

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés

en application du chapitre IV de l'article L125-5 du Code de l'environnement

Préfecture : Nord
Adresse de l'immeuble : 41 rue de lens 59000 LILLE
En date du : 15/10/2021

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Date de début	Date de Fin	Publication	JO	Indemnisé
Inondations et coulées de boue	17/07/1987	17/07/1987	15/10/1987	30/10/1987	
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1990	31/12/1990	01/04/1992	03/04/1992	
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1991	31/12/1992	06/12/1993	28/12/1993	
Inondations et coulées de boue	06/07/1991	08/07/1991	01/04/1992	03/04/1992	
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1993	31/12/1994	26/12/1995	07/01/1996	
Inondations et coulées de boue	06/06/1998	06/06/1998	10/08/1998	22/08/1998	
Inondations et coulées de boue	01/08/1998	01/08/1998	18/09/1998	03/10/1998	
Inondations et coulées de boue	26/06/1999	26/06/1999	29/11/1999	04/12/1999	
Inondations et coulées de boue	07/07/1999	07/07/1999	29/11/1999	04/12/1999	
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	
Inondations et coulées de boue	27/07/2000	27/07/2000	06/11/2000	22/11/2000	
Inondations et coulées de boue	15/09/2000	15/09/2000	06/03/2001	23/03/2001	
Inondations par remontées de nappe phréatique	01/12/2000	14/02/2001	06/07/2001	18/07/2001	
Inondations et coulées de boue	04/07/2005	04/07/2005	16/12/2005	30/12/2005	
Inondations et coulées de boue	15/05/2008	15/05/2008	07/10/2008	10/10/2008	
Inondations et coulées de boue	02/06/2008	02/06/2008	24/12/2008	31/12/2008	

Cochez les cases **Indemnisé** si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements.

Etabli le :

Signature / Cachet en cas de prestataire ou mandataire

Vendeur : DEMO COMMERCIALE

Acquéreur :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs.

Définition juridique d'une catastrophe naturelle :

Phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables.

Cette définition est différente de celle de l'article 1er de la loi n°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, qui indique: "sont considérés comme effets des catastrophes naturelles [...] les dommages matériels directs ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises". La catastrophe est ainsi indépendante du niveau des dommages causés. La notion "d'intensité anormale" et le caractère "naturel" d'un phénomène relèvent d'une décision interministérielle qui déclare "l'état de catastrophe naturelle".

Source : Guide Général PPR

Extrait Cadastral

Département : Nord

Commune : LILLE

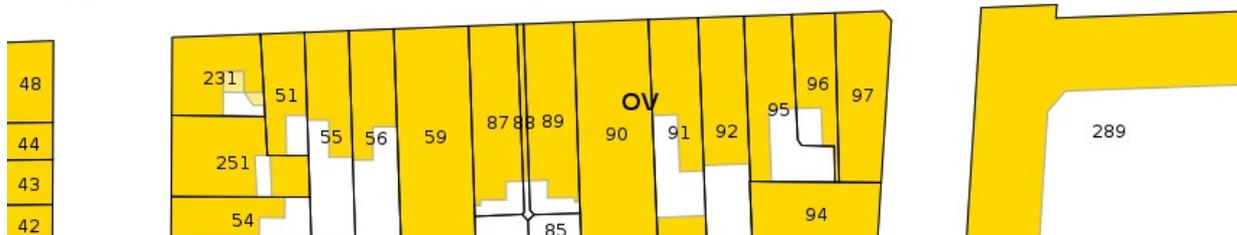
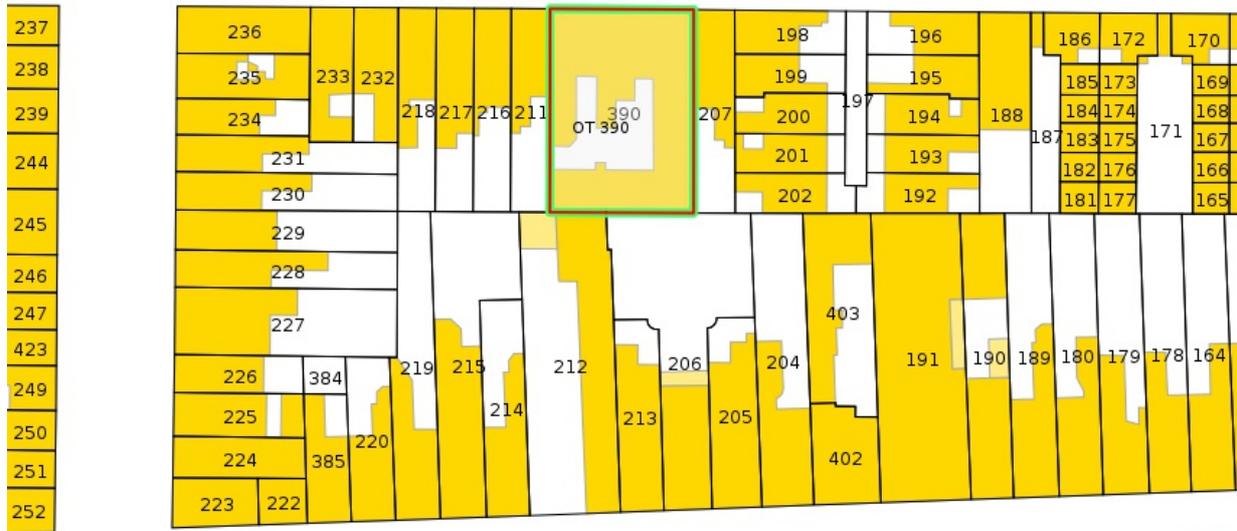
Parcelles : 000 OT 390

Bases de données : IGN, Cadastre.gouv.fr

IMG REPERE



OT

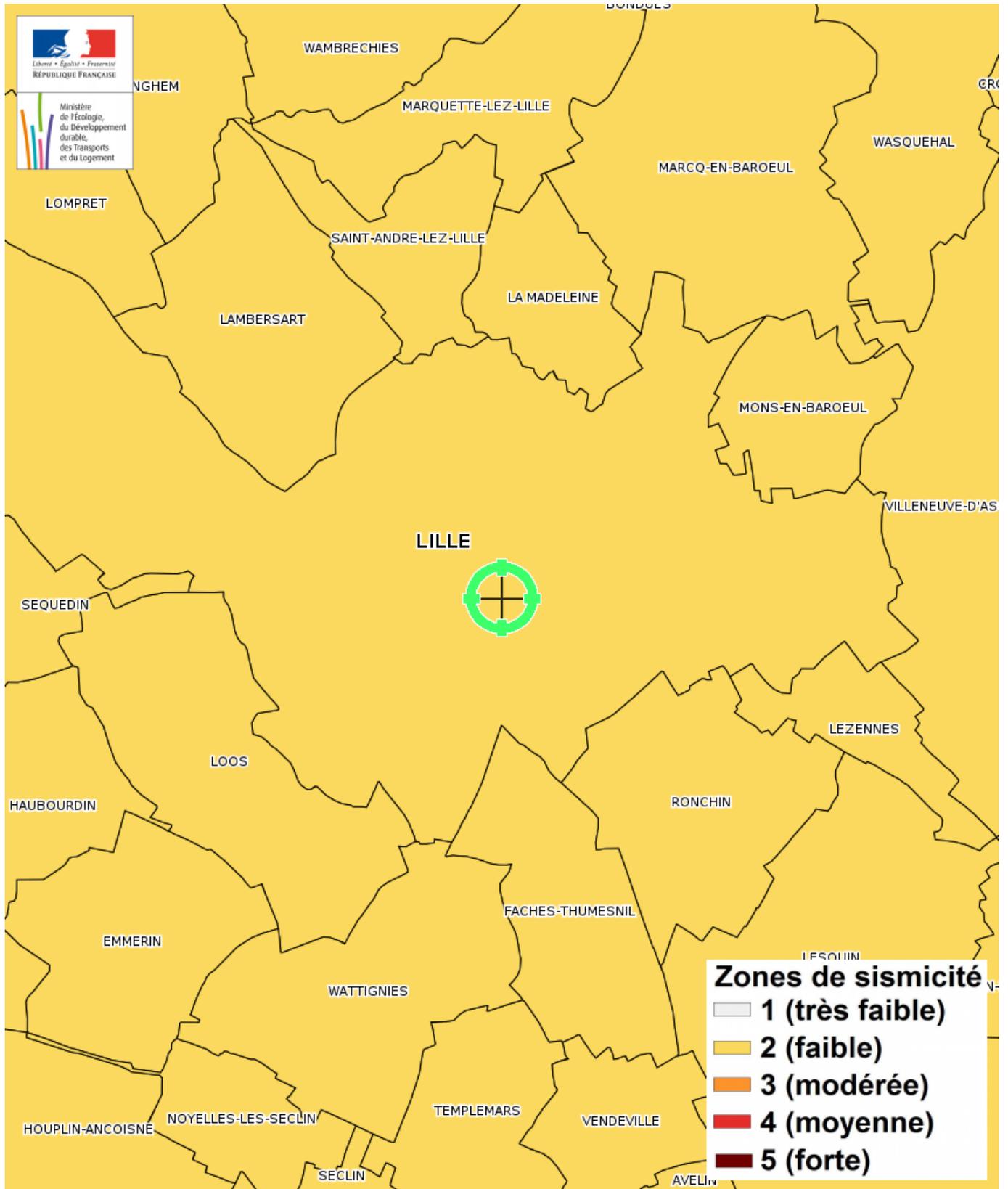


Zonage réglementaire sur la Sismicité

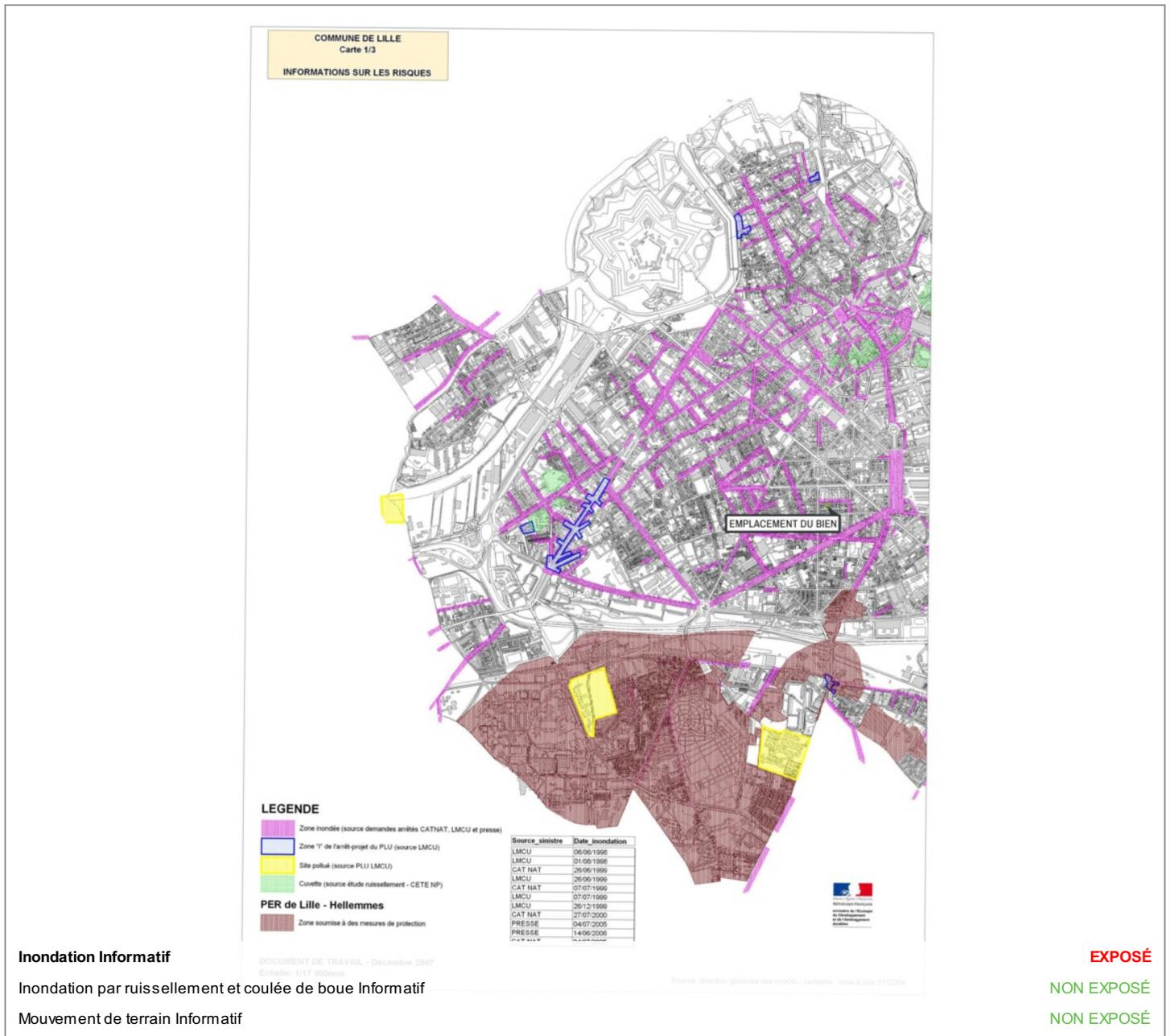
Département : Nord

Commune : LILLE

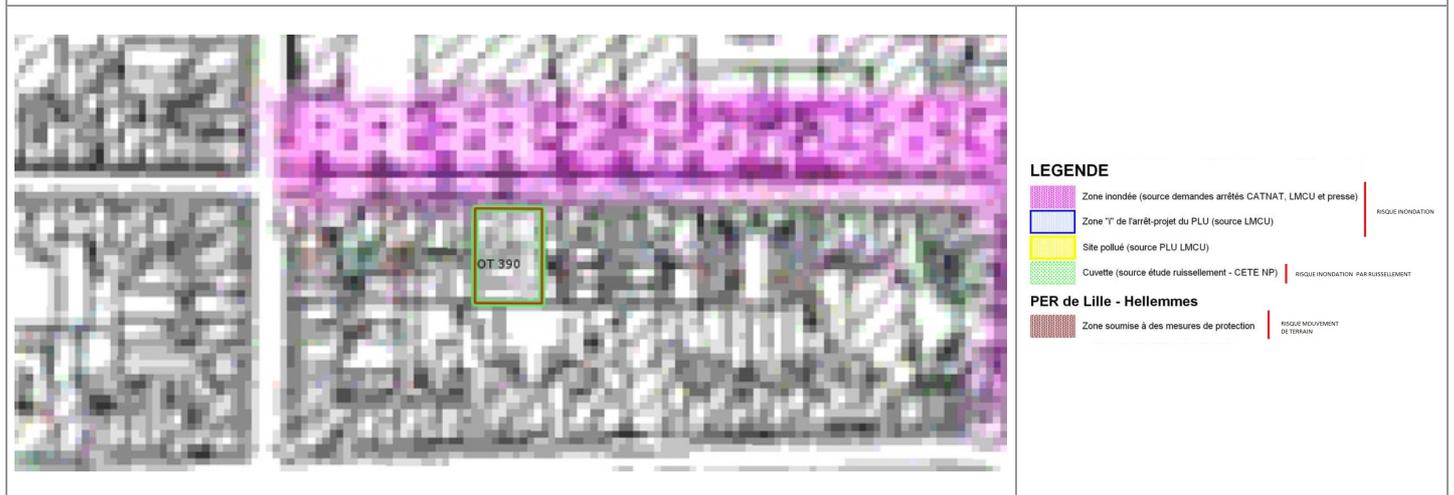
Zonage réglementaire sur la Sismicité : Zone 2 - Faible



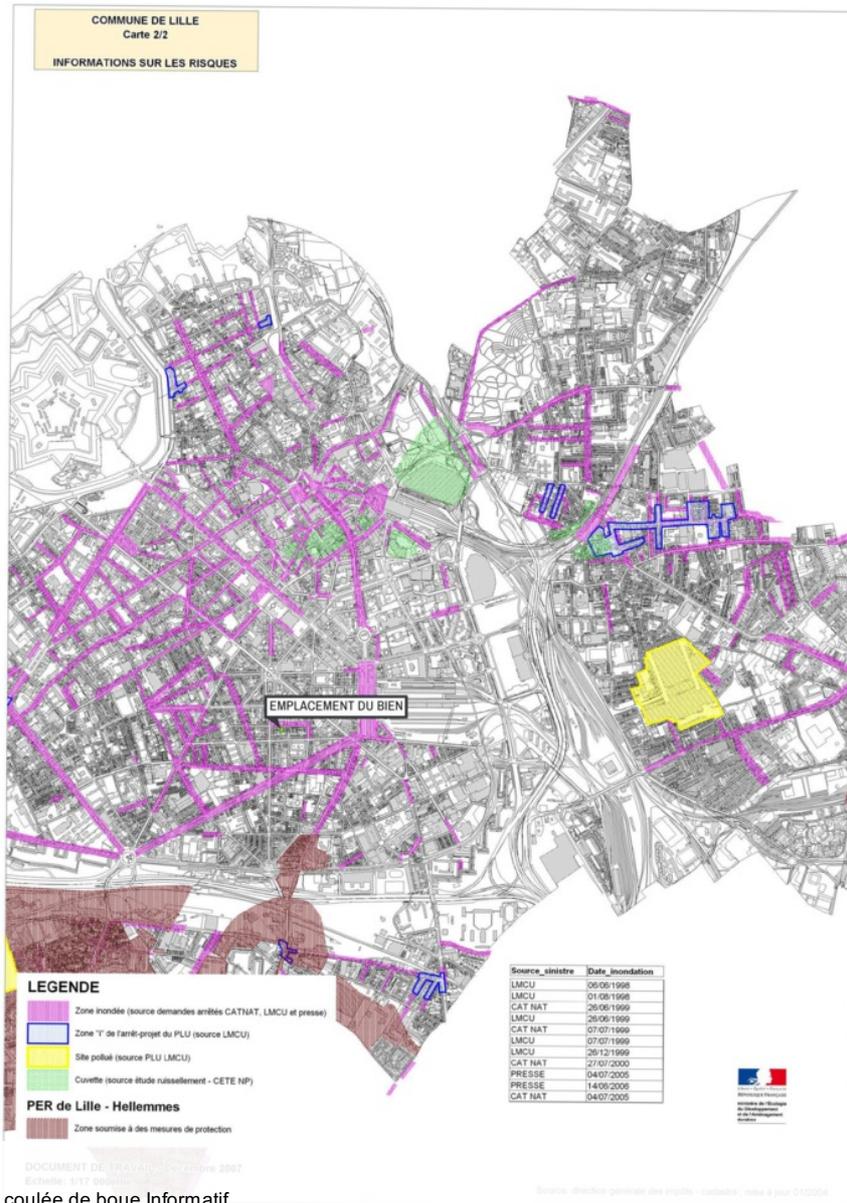
Carte Multirisques



Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



Carte Multirisques



Inondation Informatif

Inondation par ruissellement et coulée de boue Informatif

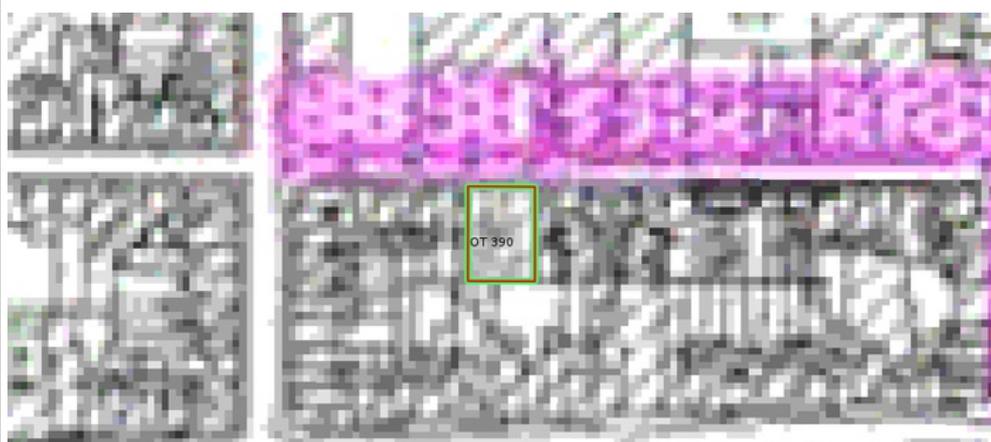
Mouvement de terrain Informatif

EXPOSÉ

NON EXPOSÉ

NON EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



LEGENDE

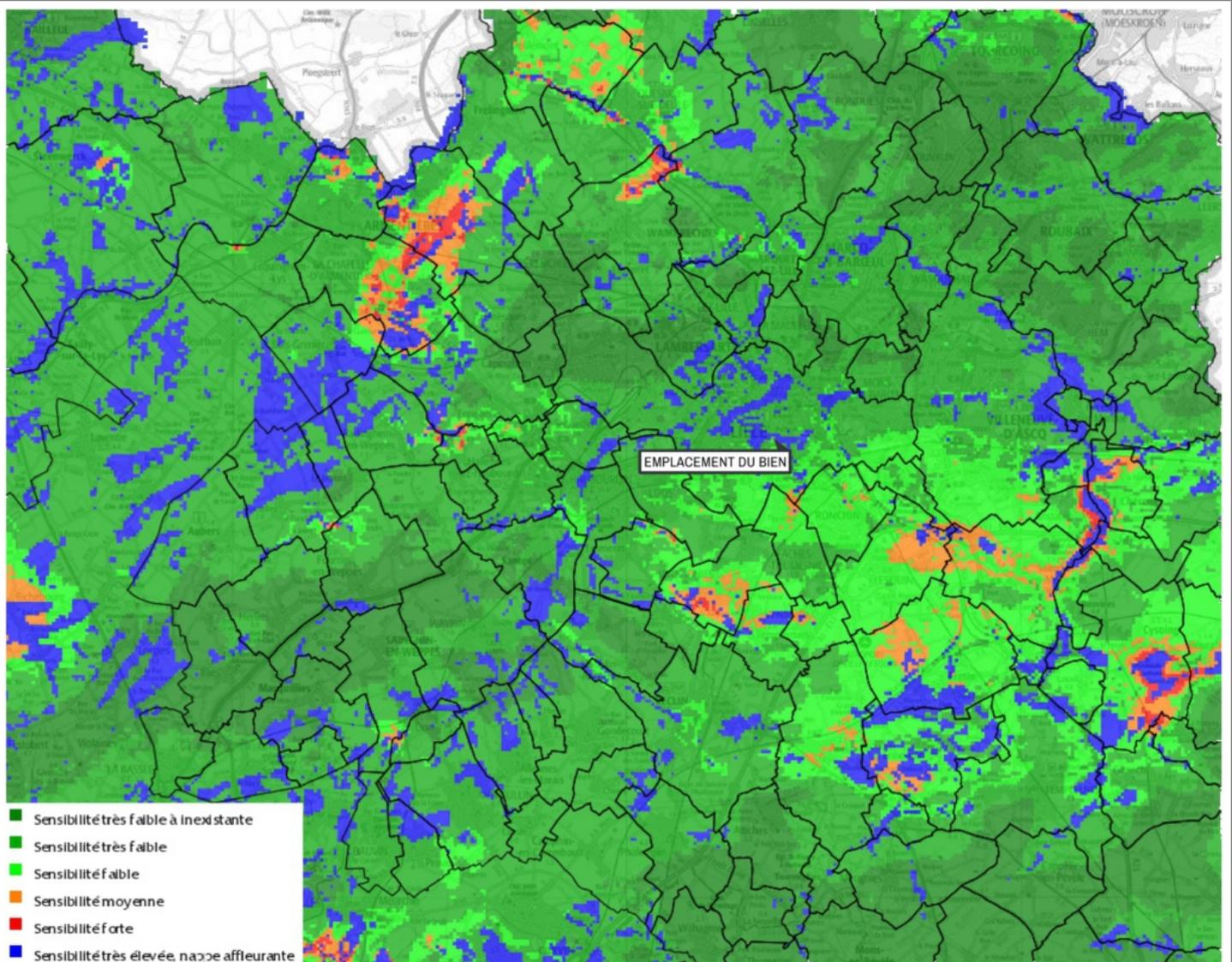
- Zone inondée (source demandes arrêtés CATNAT, LMCU et presse) | RISQUE INONDATION
- Zone 'I' de l'arrêt-projet du PLU (source LMCU)
- Site pollué (source PLU LMCU)
- Cuvette (source étude ruissellement - CETE NP) | RISQUE INONDATION PAR RUISSLEMENT

PER de Lille - Hellemmes

- Zone soumise à des mesures de protection | RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Carte

Inondation par remontées de nappes naturelles



Inondation par remontées de nappes naturelles Informatif

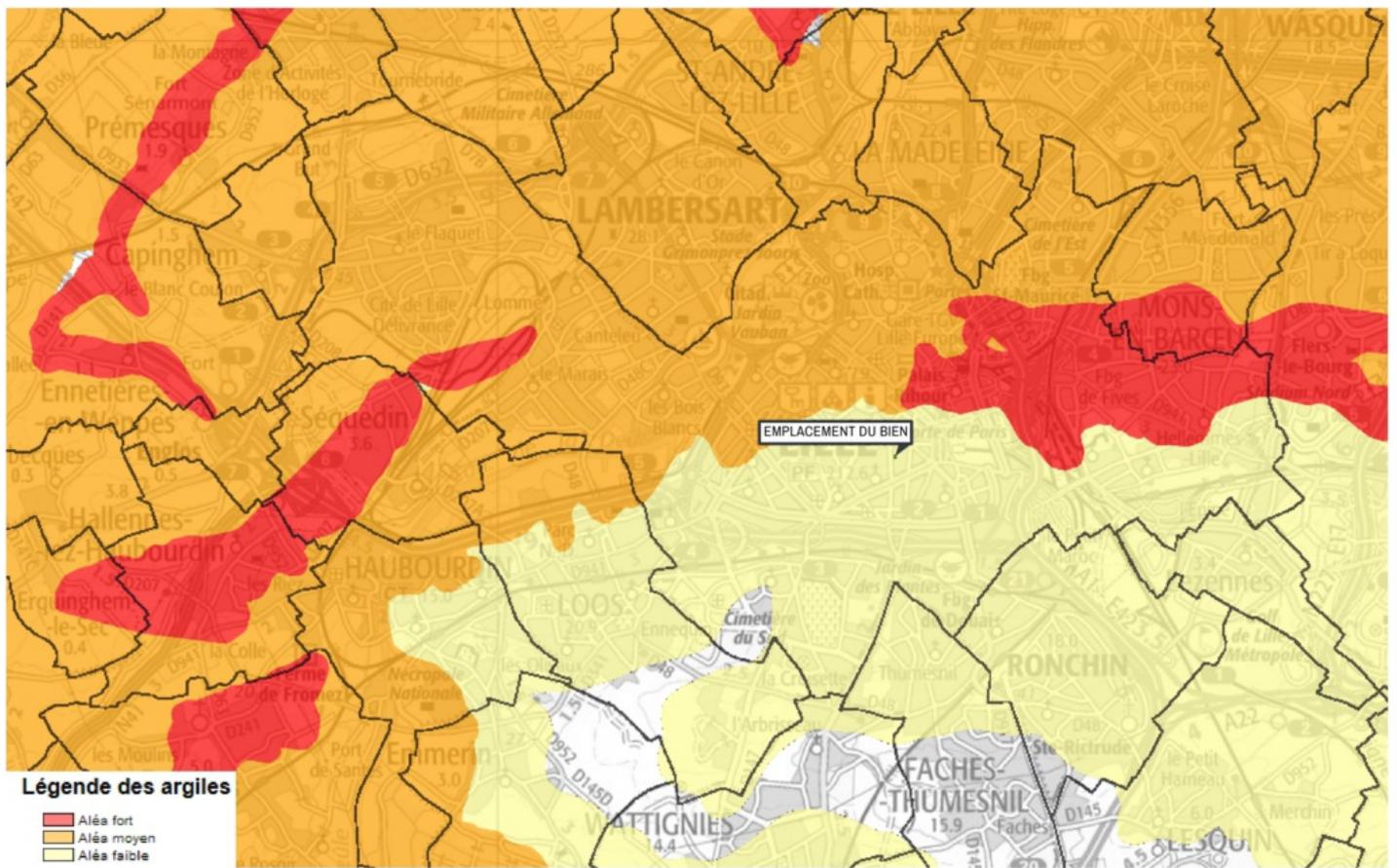
EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



Carte

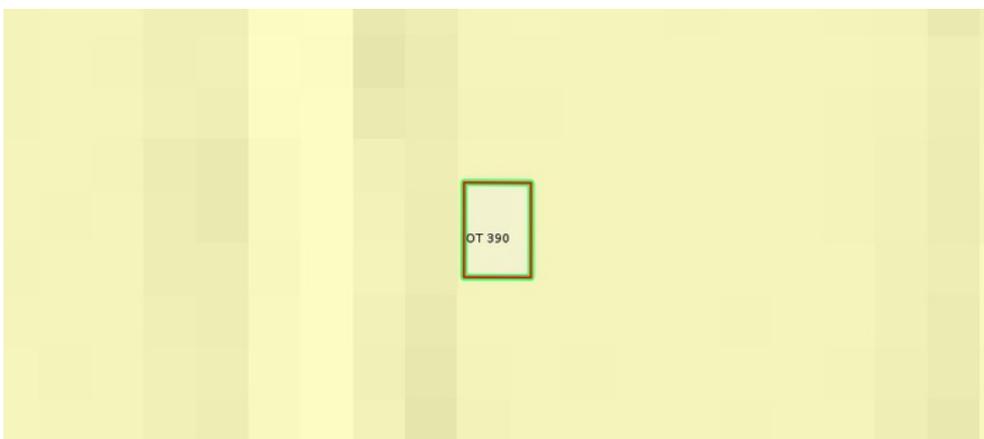
Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)



Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) Informatif

EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



Légende Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) Carte réglementaire Source BRGM

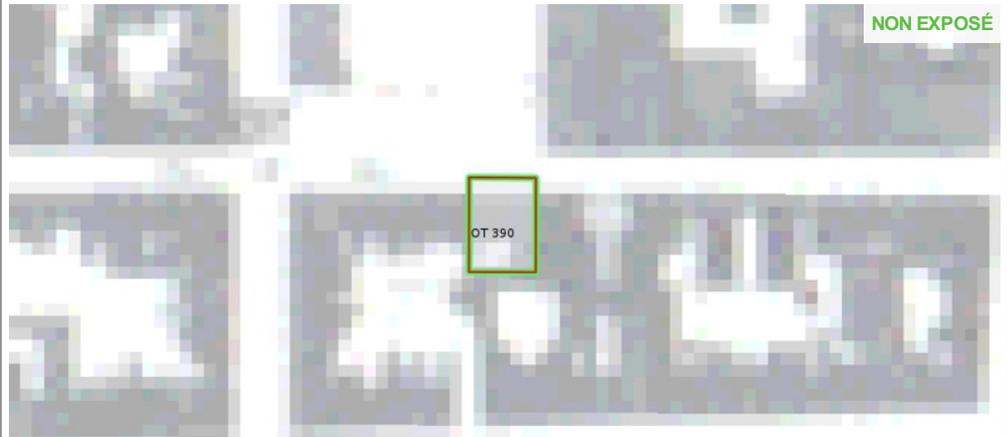
- **Aléa fort**
 Concerné par la loi ELAN*
- **Aléa moyen**
 Concerné par la loi ELAN*
- **Aléa faible**
 Non concerné par la loi ELAN

*Obligation pour le vendeur de fournir une étude géotechnique préalable en cas de vente d'un terrain non bâti constructible.

Annexes

Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé

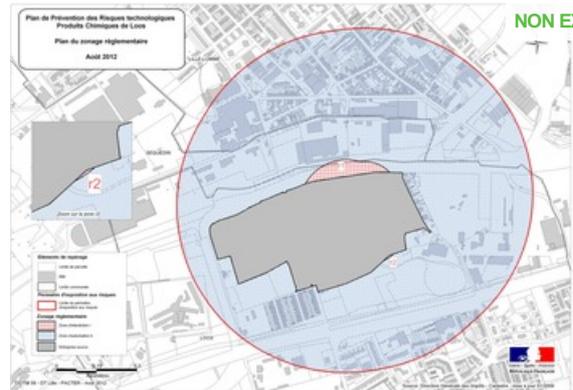
Zoom extrait de la carte originale ci-contre



Mouvement de terrain Affaissements et effondrements Approuvé le 16/05/1990



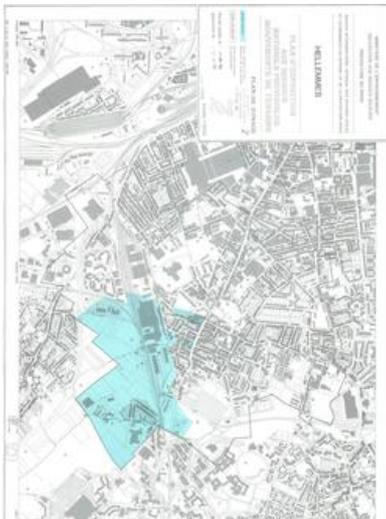
NON EXPOSÉ



NON EXPOSÉ

Effet de Suppression Approuvé le 30/08/2012
 Effet Thermique Approuvé le 30/08/2012
 Effet Toxique Approuvé le 30/08/2012

Mouvement de terrain Affaissements et effondrements Approuvé le 16/05/1990



NON EXPOSÉ

Mouvement de terrain Affaissements et effondrements Approuvé le 27/06/1990

Annexes

Arrêtés

REPUBLIQUE FRANCAISE

PRÉFECTURE DU NORD

CABINET DU PREFET

Service Interministériel Régional des
Affaires Civiles et Economiques de
Défense et de la Protection Civile

--:-

PLAN d'EXPOSITION aux RISQUES

---0---

54, rue Jean Sans Peur
59000 LILLE

---0---

P.C./N° 555 /P.E.R. /AV/AC

Affaire suivie par M. VERBECQ

Lille, le 16 MAI 1990

LE PREFET DE LA REGION NORD - PAS-de-CALAIS
PREFET du NORD

Officier de la Légion d'Honneur

VU la loi n° 82-600 du 13 Juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes des catastrophes naturelles ;

VU la loi n° 83-630 du 12 Juillet 1983, relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'Environnement et le décret n° 84-453 du 23 Avril 1985 pris par l'application de cette loi

VU le décret n° 84-328 du 3 Mai 1984 relatif à l'élaboration d Plans d'Exposition aux Risques naturels prévisibles ;

VU l'ordonnance du Tribunal Administratif de LILLE en date du 26 juillet 1989 désignant M. HALLIEZ en qualité de Commissaire enquêteur ;

VU l'arrêté préfectoral n° 536 du 23 août 1989 rendant public le Plan d'Exposition aux risques naturels de la commune de LILLE et prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du projet ci-dessus visé ;

VU les documents constatant l'accomplissement des formalités de publication et d'affichage de cette décision.

VU le procès-verbal de l'enquête publique à laquelle il a été procédé du 9 octobre 89 au 15 novembre 89 et l'avis du Commissaire enquêteur ;

VU la délibération du Conseil Municipal de LILLE pris avant et après publication du plan ;

.../...

Annexes

Arrêtés

.2.

Sur proposition du Chef du Service Interministériel Régional
des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection
Civile ;

ARRETE

ARTICLE Ier : Est approuvé tel qu'il est annexé au présent arrêté, le plan
d'exposition aux risques naturels prévisibles de la Commune de LILLE-SUD

ARTICLE II : Le plan d'exposition aux risques naturels prévisibles de
comprend :

- 1°) - un rapport de présentation
- 2°) - des plans à l'échelle 1/5 000ème
- 3°) - un règlement

ARTICLE III : Il est tenu à la disposition du public aux jours et heures
habituels d'ouverture des bureaux :

- 1°) - A la Mairie de LILLE, LILLE-SUD et LILLE MOULINS
- 2°) - Dans les services de la Préfecture
SIR.ACED.PC. - 54 rue Jean Sans Peur à LILLE
- 3°) - A la Direction Départementale de l'Équipement
44 rue de Tournai à LILLE
- 4°) - Au service d'Inspection des Carrières Souterraines
50 Boulevard J. Breguet à DOUAI
- 5°) - A la Direction Départementale de l'Agriculture et de
la Forêt
Cité Administrative - 59048 LILLE CEDEX
- 6°) - A la Communauté Urbaine de LILLE

ARTICLE IV : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs
et mention en sera faite en caractères apparents dans les deux journaux ci-
après désignés : LA VOIX DU NORD et LIBERTE.

Annexes

Arrêtés

.3.

ARTICLE V : Cet avis sera affiché notamment en Mairie de LILLE, LILLE-SD-LILLE porté à la connaissance du public par tout autre procédé en usage dans la commune de LILLE ; les mesures de publicité seront justifiées par un certificat du Maire et un exemplaire des journaux sera annexé au dossier principal.

ARTICLE VI : Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- 1°) - au Maire de la commune de LILLE
- 2°) - aux membres du groupe de travail chargé de l'instruction du dossier P.E.R.
- 3°) - au délégué aux risques majeurs.

ARTICLE VII : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur le Directeur de Cabinet, Monsieur le Chef du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection Civile sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LILLE, le 16 MAI 1990

Pour ampliation
Le Directeur de Préfecture,
Chef du SIR. ACED. PC,



Gilbert HURBES

Jean-Claude AUROUSSEAU

Annexes

Arrêtés

30 AOUT 2012



PRÉFET DU NORD

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction
des politiques publiques

Bureau des installations classées
pour la protection de l'environnement

Réf : DIPP-BICPE/CD

**Arrêté préfectoral portant approbation
du Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'établissement
PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS
sur le territoire des communes de Loos, Lille (Lomme) et Sequedin**

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du mérite

VU le code de l'environnement notamment ses articles L.515-15 à L.515-25 et ses articles R.515-39 à R.515-50 relatifs aux plans de prévention des risques technologiques ;

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.211-1, L.230-1 et L.300-2 ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, notamment ses articles L.15-6 à L.15-8 ;

VU la loi 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU l'arrêté ministériel du 10 mai 2000 modifié relatif à la prévention des accidents majeurs impliquant des substances ou des préparations dangereuses présentes dans certaines catégories d'installations classées soumises à autorisation ;

VU l'arrêté ministériel du 29 septembre 2005 relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation ;

VU les décisions préfectorales autorisant la Société PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS, siège social : 22 rue Clémenceau, B.P. 39, 59374 LOOS CEDEX, à exploiter des activités de fabrication de produits chimiques à LOOS, rue Clémenceau, et notamment l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2011 donnant acte à la société PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS de l'étude de dangers actualisée pour la poursuite d'exploitation de son établissement situé à Loos ;

VU les décisions préfectorales autorisant la société CHEMILYL à exploiter les installations de son établissement de Loos, et notamment l'arrêté préfectoral du 5 février 2003 autorisant l'exploitation d'une unité de fabrication de produits organo-chlorés sur le site industriel de la société PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS ;

1

Annexes

Arrêtés

VU le courrier de la société PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS en date du 1er août 2005 demandant le rattachement administratif de la société CHEMILYL à la société PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS ;

VU le courrier du Préfet en date du 8 mars 2007 prenant acte de la déclaration de rattachement administratif de la société CHEMILYL à la société PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS ;

VU l'arrêté préfectoral du 5 mars 2010 imposant à la société PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS des prescriptions complémentaires pour la poursuite d'exploitation de son établissement situé à Loos, et notamment actualisant les activités des sociétés PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS et CHEMILYL autorisées sur le site industriel de Loos, et relevant de l'exploitant PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS ;

VU l'arrêté préfectoral du 4 août 2008 modifié les 25 janvier 2010, 10 juin 2010, 7 et 29 septembre 2011, 24 novembre 2011, 3 janvier 2012, portant création du comité local d'information et de concertation autour de l'établissement PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS à Loos ;

VU l'avis favorable de la commune de Sequedin en date du 25 février 2010 ;

VU l'avis favorable de la commune associée de Lomme en date du 25 mars 2010 ;

VU l'avis favorable de la commune de Lille en date du 29 mars 2010 ;

VU l'avis favorable de la commune de Loos en date du 29 mars 2010 ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 avril 2010 prescrivant le plan de prévention des risques technologiques pour l'établissement PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS sur le territoire des communes de Loos, Lille (Lomme) et Sequedin prorogé par arrêté du 12 septembre 2011 ;

Attendu que tout ou partie des communes de Loos, Lille (Lomme) et Sequedin est susceptible d'être soumise aux effets de plusieurs phénomènes dangereux, générés par l'établissement PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS au sens du code de l'environnement, générant des risques d'effets thermiques, toxiques et de suppression et n'ayant pu être écartés pour la maîtrise de l'urbanisation selon les critères en vigueur définis au niveau national ;

Considérant que l'établissement PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS à Loos appartient à la liste prévue au IV de l'article L.515-8 du code de l'environnement ;

Considérant la liste des phénomènes dangereux issus de l'étude de dangers de l'établissement PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS et la nécessité de limiter l'exposition des populations aux effets de ces phénomènes dangereux ;

VU l'avis favorable des personnes et organismes associés, à savoir :

- la société Produits Chimiques de Loos à Loos = avis favorable par courrier en date du 1^{er} décembre 2011 ;
- la commune de Loos = avis favorable par délibération du conseil municipal en date du 22 novembre 2011 ;
- la commune de Sequedin = avis favorable par délibération du conseil municipal en date du 9 novembre 2011 ;
- la commune de Lille = courrier du 6 décembre 2011 de Mme le maire de Lille demandant la suppression de la recommandation relative à la prescription des travaux d'aménagements d'infrastructures de transport mais absence de délibération du conseil municipal ;
- la commune associée de Lomme = avis réputé favorable en l'absence de réponse ;
- la communauté urbaine de Lille = avis réputé favorable en l'absence de réponse ;
- le Comité Local d'Information et de Concertation (C.L.I.C.) de l'établissement Produits Chimiques de Loos = avis favorable dans sa séance du 7 décembre 2011 ;
- le président du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais = avis réputé favorable en l'absence de réponse ;
- le président du Conseil Général du Nord = avis réputé favorable en l'absence de réponse.

Annexes

Arrêtés

VU la décision du Président du Tribunal Administratif de Lille en date du 20 février 2012 portant désignation du commissaire enquêteur chargé de mener l'enquête publique ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 février 2012 prescrivant une enquête publique du 21 mars 2012 au 21 avril 2012 sur le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'établissement PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS sur les communes de Loos, Sequedin et Lille (Lomme) ;

VU le rapport établi par le Commissaire Enquêteur et ses conclusions favorables au projet en date du 21 mai 2012 ;

VU les pièces du dossier ;

VU le rapport de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Nord-Pas-de-Calais et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord en date du 24 août 2012 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord

ARRETE

Article 1 :

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'établissement PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS à Loos annexé au présent arrêté est approuvé.

Article 2 :

Ce plan vaut servitude d'utilité publique au sens de l'article L.126.1 du Code de l'Urbanisme et devra être annexé aux plans locaux d'urbanisme des communes de Loos, Sequedin et Lille (Lomme).

Article 3 :

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques comprend :

- une note de présentation décrivant les installations ou stockages à l'origine des risques, la nature et l'intensité de ceux-ci et exposant les raisons qui ont conduit à délimiter le périmètre d'exposition aux risques ;
- des documents graphiques faisant apparaître le périmètre d'exposition aux risques et les zones et secteurs mentionnés respectivement aux articles L.515-15 et L.515-16 du code de l'environnement ;
- un règlement comportant, en tant que de besoin, pour chaque zone ou secteur :
 - les mesures d'interdiction et les prescriptions mentionnées au I de l'article L.515-16 du code de l'environnement ;
 - l'instauration du droit de délaissement ou du droit de préemption ;
 - les mesures de protection des populations prévues au IV de l'article L.515-16 du code de l'environnement ;
 - les recommandations tendant à renforcer la protection des populations formulées en application du V de l'article L. 515-16 du code de l'environnement ;
 - une annexe au règlement décrivant les effets retenus dans le cadre de l'élaboration du PPRT.

Le dossier sera tenu à disposition du public à la Préfecture du Nord ainsi que dans les mairies des communes de Loos, Sequedin et Lille (Lomme), aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux au public.

Annexes

Arrêtés

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de l'exécution des formalités de publicité.

Article 5 :

Un extrait du présent arrêté sera publié en caractères apparents dans les journaux :

- La Voix du Nord
- et
- Nord Eclair

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux des mairies de Loos, Sequedin et Lille (Lomme), pendant un mois minimum. Il sera en outre publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Article 6 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord, le Directeur de Cabinet du Préfet du Nord, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord Pas-de-Calais, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer – Nord, les chefs de services déconcentrés concernés, les maires des communes de Loos, Sequedin et Lille (Lomme) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de la société PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS et dont une copie sera adressée :

- au président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais,
- au président du conseil général du Nord,
- au président de la Communauté Urbaine de Lille,
- aux membres du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de l'établissement PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS.

Lille, le 30 AOUT 2012

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général adjoint


Eric AZOULAY

Annexes

Arrêtés



PREFET DU NORD

Préfecture du Nord

Direction de la Coordination
des Politiques Interministérielles

Bureau des installations classées
pour la protection de l'environnement

Réf : DCPI-BICPE

Arrêté préfectoral établissant les projets de création de secteurs d'information sur les Sols (SIS) prévus pour l'arrondissement de LILLE

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du mérite

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.125-6, L.556-2, R.125-41 à R.125-47 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment son article L411-2 ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination du préfet de la région Nord - Pas-de-Calais – Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, Préfet du Nord, M. Michel LALANDE ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2018 portant délégation de signature à Madame Violaine DÉMARET, en qualité de Secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

Vu l'article 173 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux secteurs d'information sur les sols prévus par les articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 11 avril 2019 proposant la création de SIS sur les 37 communes suivantes ;

Annoeullin, Armentières, Bondues, Bousbecque, Croix, Don, Fâches Thumesnil, Forest sur Marque, Frelinghien, Gondécourt, Halluin, Haubourdin, Hem, Houplines, La Chapelle d'Armentières, La Madeleine, Lambersart, Leers, Lesquin, Lille, Loos, Lys lez Lannoy, Marcq en Baroeul, Marquette lez Lille, Mouvaux, Noyelles les Seclin, Roubaix, Saint André lez Lille, Seclin, Sequedin, Templemars, Tourcoing, Vendeville, Villeneuve d'Ascq, Warneton, Wasquehal, Wattrelos ;

Vu les avis émis par les maires des communes et présidents des établissements publics de coopération intercommunale concernés ;

Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols par courrier du 12 novembre 2018 ;

Vu les observations du public recueillies entre le 15 novembre 2018 et le 15 décembre 2018 ;

Annexes

Arrêtés

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage ;

Considérant que les communes et les établissements publics de coopération intercommunale concernés ont été consultés sur les projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols situés sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par les projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 15 novembre 2018 et le 15 décembre 2018 ;

Considérant les remarques des communes d'Annoeullin, Forest sur Marque, Frelinghien, Halluin, Haubourdin, Lambersart, Leers, Lille, Lys lez Lannoy, Marcq en Baroeul, Roubaix, Sequedin, Templemars, Tourcoing, Wasquehal, Wattrelos ;

Considérant les remarques du public ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture du Nord

ARRÊTE

Article 1^{er} - Objet

Conformément à l'article R.125-45 du code de l'environnement, sont créés sur l'arrondissement de Lille, les 117 Secteurs d'Information sur les Sols annexés au présent arrêté préfectoral.

Article 2 - Urbanisme

Les Secteurs d'Information sur les Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://georisques.gouv.fr> et sur le site des services de l'État dans le Nord.

Les Secteurs d'Information sur les Sols définis par le présent arrêté sont annexés au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur dans les communes ou les EPCI compétents en matière d'urbanisme concernés.

Article 3 - Obligation d'information acquéreurs/locataires

Sans préjudice des dispositions l'article L.514-20 du code de l'environnement et de l'article L.125-5 du même code, lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols mentionnés à l'article L.125-6 du code de l'environnement fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État, en application de l'article L.125-6 de ce même code. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer. L'acquéreur peut aussi demander la réhabilitation du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente.

Article 4 : Délais et voies de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification en application de l'article L411-2 du code des relations entre le public et l'administration :

Annexes

Arrêtés

- recours gracieux, adressé à Monsieur le préfet du Nord, préfet de la région des Hauts-de-France – 12, rue Jean sans Peur – 59039 LILLE CEDEX.

- et/ou recours hiérarchique, adressé à Monsieur le ministre de la transition écologique et solidaire – Grande Arche de la Défense - 92055 LA DEFENSE CEDEX.

Ce recours administratif prolonge de deux mois le recours contentieux.

En outre la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le tribunal administratif de Lille ou par le biais de l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage.

Article 5 : décision et notification

La secrétaire générale de la préfecture du Nord est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié conformément aux dispositions du R125-46 du code de l'environnement aux :

- Maires des communes d'Annoeullin, Armentières, Bondues, Bousbecque, Croix, Don, Fâches Thumesnil, Forest sur Marque, Frelinghien, Gondécourt, Halluin, Haubourdin, Hem, Houplines, La Chapelle d'Armentières, La Madeleine, Lambersart, Leers, Lesquin, Lille, Loos, Lys lez Lannoy, Marcq en Baroeul, Marquette lez Lille, Mouvaux, Noyelles les Seclin, Roubaix, Saint André lez Lille, Seclin, Sequedin, Templemars, Tourcoing, Vendeville, Villeneuve d'Ascq, Warneton, Wasquehal, Wattlelos,

- au Président de la Métropole Européenne de Lille,

- aux Présidents des Communautés de Communes de la Haute Deûle et de Pévèle Carembault,

- au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, chargé du service d'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

En vue de l'information des tiers :

- un exemplaire du présent arrêté sera déposé en mairies d'Annoeullin, Armentières, Bondues, Bousbecque, Croix, Don, Fâches Thumesnil, Forest sur Marque, Frelinghien, Gondécourt, Halluin, Haubourdin, Hem, Houplines, La Chapelle d'Armentières, La Madeleine, Lambersart, Leers, Lesquin, Lille, Loos, Lys lez Lannoy, Marcq en Baroeul, Marquette lez Lille, Mouvaux, Noyelles les Seclin, Roubaix, Saint André lez Lille, Seclin, Sequedin, Templemars, Tourcoing, Vendeville, Villeneuve d'Ascq, Warneton, Wasquehal, Wattlelos et des Etablissements publics de coopération intercommunales susvisés, et pourra y être consulté ; il sera affiché en ces mêmes lieux pendant une durée minimum d'un mois ; procès-verbal de l'accomplissement de ces formalités sera dressé par les soins des maires ou des Présidents des Établissements publics de coopération intercommunales concernés,

- l'arrêté sera publié sur le site internet des services de l'État dans le Nord :
<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Information-et-participation-du-public>

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du NORD.

Fait à Lille, le 13 MAI 2019

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale

Pour le préfet et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint

Thierry MAILLES



Annexes

Arrêtés



PRÉFET DU NORD

Direction
départementale des
territoires
et de la mer du Nord

Service Sécurité Risques
et Crises

Arrêté permettant d'établir l'état des risques et pollutions pour les acquéreurs et les locataires – liste des communes concernées sur le département du Nord annexée au présent arrêté

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27, L.515-15 à L.515-26 et R.515-39 à R.515-50, L.562-1 à L.562-9 et R.562-1 à R.562-11, L.563-1 et R.563-1 à R.563-8-1 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.271-4 et L.271-5 ;

Vu le nouveau code minier et notamment son article L.174-5 ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, préfet de la zone défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) - M. Lalande (Michel)

Vu l'arrêté ministériel du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 13 octobre 2005 portant définition du modèle d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, technologiques majeurs dans le département du Nord, modifié par les arrêtés des 4 décembre 2007, 13 octobre 2008, 19 avril 2011, du 24 juillet 2015 et du 21 mars 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 mars 2018 permettant d'établir l'état des servitudes 'risques' et d'information sur les sols pour les acquéreurs et les locataires ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2018 approuvant l'élaboration d'un plan de prévention des risques miniers du Pays de Condé ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2018 approuvant l'élaboration d'un plan de prévention des risques miniers du Denaisis ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2018 approuvant l'élaboration d'un plan de prévention des risques miniers de la couronne de Valenciennes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2018 portant prescription d'un plan de prévention des risques littoraux de Dunkerque et Bray-Dunes ;

1/2

Annexes

Arrêtés

Vu l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2018 portant prescription du plan de prévention des risques inondation de la vallée de la Rhonelle et de ses affluents ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 mars 2019 modifiant l'arrêté du 13 février 2001 portant prescription d'un plan de prévention du risque inondation au titre des catastrophes naturelles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 mars 2019 modifiant l'arrêté du 17 septembre 2002 portant prescription d'un plan de prévention du risque inondation au titre des catastrophes naturelles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 mars 2019 établissant les projets de création de secteurs d'information sur les sols prévus pour l'arrondissement de Dunkerque ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 avril 2019 établissant les projets de création de secteurs d'information sur les sols prévus pour les arrondissements de Cambrai, Avesnes-sur-Helpe, Douai et Valenciennes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 mai 2019 établissant les projets de création de secteurs d'information sur les sols prévus pour l'arrondissement de Lille ;

Considérant la publication de nouveaux arrêtés interministériels de reconnaissance de catastrophe naturelle depuis le 28 mars 2018 ;

Considérant que le code de l'environnement prévoit l'information des acquéreurs et des locataires sur les risques naturels, technologiques et miniers ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer du Nord.

ARRÊTE

Article 1^{er} - L'obligation d'information prévue aux I et II de l'article L.125-5 du code de l'environnement s'applique dans chacune des communes dont la liste est fixée en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 - Les documents à prendre en compte, prévus au III du L.125-5 du code de l'environnement, pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers, sur les risques naturels prévisibles et les risques technologiques seront consignés, pour chaque commune exposée sur tout ou partie de son territoire, dans un dossier communal d'information, consultable en mairie, préfecture du Nord (Direction des Sécurités, Bureau de la Prévention des Risques), sous-préfectures et direction départementale des territoires et de la mer du Nord. Ce dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante :

<http://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/L-information-preventive/IAL-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires>

Ce dossier permet d'établir l'état des risques et pollutions, annexé par le vendeur ou le bailleur, aux promesses de vente et aux contrats de location écrits.

Article 3 - Le présent arrêté modifie l'arrêté préfectoral du 28 mars 2018 et son annexe permettant d'établir l'état des servitudes 'risques' et d'information sur les sols pour les acquéreurs et les locataires.

Article 4 - Le présent arrêté sera adressé aux maires des communes concernées, pour affichage dans les mairies et à la chambre départementale des notaires.

Article 5 - Mention du présent arrêté et des modalités de sa consultation sera publiée en caractères apparents dans le journal « la Voix du Nord ».

Article 6 - Le directeur de cabinet de la préfecture du Nord, les sous-préfets d'arrondissements, les maires des communes concernées et le directeur départemental des territoires et de la mer du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 5 JUIL. 2019

Le préfet

Annexes

Arrêtés



Direction départementale
des territoires et de la mer

Direction départementale des territoires et de la mer

Service Sécurité Risques et Crises

Arrêté modificatif permettant d'établir l'état des risques et pollutions pour les acquéreurs et les locataires – liste des communes concernées sur le département du Nord annexée au présent arrêté

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27 ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.271-4 et L.271-5 ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, préfet de la zone défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) - M. Lalande (Michel)

Vu l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2019 permettant d'établir l'état des risques et pollutions pour les acquéreurs et les locataires ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2019 portant approbation du plan de prévention des risques inondation par ruissellement au Nord Ouest de l'arrondissement de Lille ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2020 portant abrogation de l'arrêté du 13 février 2001 portant prescription d'un plan de prévention du risque inondation au titre des catastrophes naturelles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2020 portant abrogation de l'arrêté du 10 septembre 2001 portant prescription d'un plan de prévention du risque inondation au titre des catastrophes naturelles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2020 portant abrogation de l'arrêté du 3 mai 2001 portant prescription d'un plan de prévention du risque inondation au titre des catastrophes naturelles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2020 portant abrogation de l'arrêté du 25 avril 2002 portant prescription d'un plan de prévention du risque inondation au titre des catastrophes naturelles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2020 portant abrogation de l'arrêté du 21 mai 2002 portant prescription d'un plan de prévention du risque inondation au titre des catastrophes naturelles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2020 portant abrogation de l'arrêté du 17 septembre 2002 portant prescription d'un plan de prévention du risque inondation au titre des catastrophes naturelles ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2020 portant délégation de signature à Monsieur Romain ROYET, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;

Considérant que l'article L125-5 du Code de l'environnement prévoit d'informer les acquéreurs et les locataires de l'existence de risques naturels, technologiques et miniers affectant leur bien immobilier ;

Annexes

Arrêtés

Considérant le besoin de mettre à jour l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2019 permettant d'établir l'état des risques et pollutions pour les acquéreurs et les locataires suite à l'approbation du plan de prévention des risques inondation par ruissellement au Nord Ouest de l'arrondissement de Lille le 10 octobre 2019, et suite à l'abrogation de 6 arrêtés préfectoraux portant prescription d'un plan de prévention du risque inondation au titre des catastrophes naturelles le 3 juillet 2020 ;

Considérant la publication de nouveaux arrêtés interministériels de reconnaissance de catastrophe naturelle depuis la dernière mise à jour le 5 juillet 2019;

Sur proposition du Directeur départemental des territoires et de la mer

ARRÊTE

Article 1^{er} - L'obligation d'information prévue aux I et II de l'article L.125-5 du Code de l'environnement s'applique dans chacune des communes dont la liste est fixée en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 - Les documents à prendre en compte, prévus au III du L125-5 du Code de l'environnement, pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers, sur les risques naturels prévisibles et les risques technologiques seront consignés, pour chaque commune exposée sur tout ou partie de son territoire, dans un dossier communal d'information, consultable en mairie et sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante :

<http://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/L-information-preventive/IAL-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires>

Ce dossier permet d'établir l'état des risques et pollutions, annexé par le vendeur ou le bailleur, aux promesses de vente et aux contrats de location écrits.

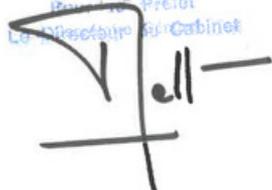
Article 3 - Le présent arrêté modifie l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2019 et son annexe permettant d'établir l'état des risques et pollutions pour les acquéreurs et les locataires.

Article 4 - Le présent arrêté sera adressé aux maires des communes concernées, pour affichage dans les mairies et à la chambre départementale des notaires.

Article 5 - Mention du présent arrêté et des modalités de sa consultation sera publiée en caractères apparents dans le journal « la Voix du Nord ».

Article 6 - Le préfet et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 23 JUIL. 2020
Le Préfet
Romain ROYET
Le Secrétaire du Cabinet



Annexes

Arrêtés

REPUBLIQUE FRANCAISE

PRÉFECTURE DU NORD

CABINET DU PREFET

Service Interministériel Régional des
Affaires Civiles et Economiques de
Défense et de la Protection Civile
-:-

Lille, le 27 JUIN 1990

PLAN d'EXPOSITION aux RISQUES

---0---
54, rue Jean Sans Peur
59000 LILLE
---0---

P.C./N° /P.E.R. /AV/AC

Affaire suivie par M. VERBECQ

LE PREFET DE LA REGION NORD-PAS-de-CALAIS
PREFET du NORD

Officier de la Légion d'Honneur

Vu la loi N° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes des catastrophes naturelles ;

Vu la loi N° 83-603 du 12 juillet 1983, relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'Environnement et le décret N° 84-453 du 23 avril 1985 pris par l'application de cette loi ;

VU le décret N° 84-326 du 3 mai 1984 relatif à l'élaboration des Plans d'Exposition aux Risques Naturels prévisibles ;

VU l'ordonnance du Tribunal Administratif de LILLE en date du 27 juillet 1989 désignant Monsieur HALLIEZ en qualité de commissaire enquêteur ;

VU l'arrêté préfectoral N° 536 du 23 août 1989 rendant public le Plan d'Exposition aux risques naturels de la commune de HELLEMES et prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du projet ci-dessus visé ;

VU les documents constatant l'accomplissement des formalités de publication et d'affichage de cette décision ;

VU le procès-verbal de l'enquête publique à laquelle il a été procédé du 9 octobre 1989 au 9 Novembre 1989 et l'avis du Commissaire Enquêteur ;

VU la délibération du Conseil Municipal de HELLEMES pris avant et après publication du plan ;

Annexes

Arrêtés

.2.

Sur proposition du Chef du Service Interministériel Régional
des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection
Civile ;

ARRETE

ARTICLE Ier : Est approuvé tel qu'il est annexé au présent arrêté, le plan
d'exposition aux risques naturels prévisibles de la Commune de HELLEMES

ARTICLE II : Le plan d'exposition aux risques naturels prévisibles de
comprend :

- 1°) - un rapport de présentation
- 2°) - des plans à l'échelle 1/5 000ème
- 3°) - un règlement

ARTICLE III : Il est tenu à la disposition du public aux jours et heures
habituels d'ouverture des bureaux :

- 1°) - A la Mairie de HELLEMES
- 2°) - Dans les services de la Préfecture
SIR.ACED.PC. - 54 rue Jean Sans Peur à LILLE
- 3°) - A la Direction Départementale de l'Equipement
44 rue de Tournai à LILLE
- 4°) - Au service d'Inspection des Carrières Souterraines
50 Boulevard J. Breguet à DOUAI
- 5°) - A la Direction Départementale de l'Agriculture et de
la Forêt
Cité Administrative - 59048 LILLE CEDEX
- 6°) - A la Communauté Urbaine de LILLE

ARTICLE IV : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs
et mention en sera faite en caractères apparents dans les deux journaux ci-
après désignés : LA VOIX DU NORD et LIBERTE.

Annexes

Arrêtés

.3.

ARTICLE V : Cet avis sera affiché notamment en Mairie de HELLEMMES et porté à la connaissance du public par tout autre procédé en usage dans la commune de HELLEMMES ; les mesures de publicité seront justifiées par un certificat du Maire et un exemplaire des journaux sera annexé au dossier principal.

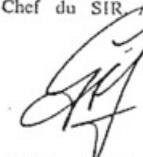
ARTICLE VI : Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- 1°) - au Maire de la commune de HELLEMMES
- 2°) - aux membres du groupe de travail chargé de l'instruction du dossier P.E.R.
- 3°) - au délégué aux risques majeurs.

ARTICLE VII : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur le Directeur de Cabinet, Monsieur le Chef du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection Civile sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LILLE, le 27 JUNE 2021

Pour ampliation
Le Directeur de Préfecture,
Chef du SIR ACED. PC,



Gilbert HURBES

Jean-Claude AUROUSSEAU

Annexes

Arrêtés



Direction départementale des territoires et de la mer

Direction départementale des territoires et de la mer du
Nord

Service Sécurité Risques et Crises

Arrêté préfectoral relatif à l'état des risques et pollutions de biens immobiliers situés sur la commune de Lille

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu l'arrêté préfectoral modificatif du 23 juillet 2020 permettant d'établir l'état des risques et pollutions pour les acquéreurs et les locataires, et son annexe listant des communes concernées sur le département du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 février 2020 donnant délégation de signature à Monsieur Éric FISSE, directeur départemental des territoires et de la mer du Nord ;

Sur proposition du chef du service sécurité, risques et crises ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques pour l'information des acquéreurs et des locataires des biens immobiliers situés sur la commune de Lille sont consignés dans le dossier d'informations annexé au présent arrêté.

Ce dossier et les documents de référence sont librement consultables en mairie de Lille et sur le site des services départementaux de l'État à l'adresse suivante :

<http://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers>

Article 2 – Le précédent arrêté en date du 5 juillet 2019 pour la commune de Lille est abrogé.

Article 3 – Une copie du présent arrêté et de son annexe est adressée en mairie pour affichage, et à la chambre départementale des notaires.

Article 4 - Le préfet et le maire de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 23 juillet 2020
Pour le préfet et par délégation

Direction départementale
des Territoires et de la Mer
Directeur

Antoine LEBEL

Annexes

Arrêtés

Communes	PPR naturels prescrits		Application anticipée	PPR naturels approuvés		PPR technologiques		PPR minier approuvé	Sismicité	Niveau Radon 3	SIS	État de catastrophe naturelle constaté par arrêté	
	Inondation	Mouvement de terrain		Inondation	Mouvement de terrain	Prescrits	Approuvés					Arrêté du 29/12/1999 (1)	Autres arrêtés
Lauwin Planque									Faible			X	
Le Cateau Cambrésis				X					Modéré		X	X	X
Le Douliou									Faible			X	X
Le Favril									Modéré			X	
Le Maisnil									Faible			X	X
Le Quesnoy	X			X					Modéré		X	X	X
Lecelles									Faible			X	X
Lécluse									Faible			X	X
Lederzeele									Faible			X	X
Ledringhem				X					Faible			X	X
Leers									Faible		X	X	X
Leffrinckoucke									Faible			X	X
Les Rues des Vignes									Faible			X	X
Lesdain									Modéré			X	
Lesquin					X				Faible		X	X	X
Leval				X					Modéré			X	X
Lewarde									Faible			X	X
Lez fontaine									Modéré			X	X
Lezennes					X				Faible			X	X
Liesies				X					Modéré			X	X
Lieu Saint Amand									Modéré			X	X
Ligny en Cambrésis									Modéré			X	X
Lille					X		Toxique		Faible		X	X	X
Limont Fontaine									Modéré			X	X
Linselles				X					Faible			X	X
Locquignol	X			X					Modéré			X	X
Loffre									Faible			X	X
Lompret									Faible			X	X
Looberghe									Faible			X	X
Loon Plage							Thermique - Suppression / Thermique - Toxique/ Suppression - Thermique - Toxique		Faible			X	X

(1) Arrêté particulier pris à l'échelle nationale après le passage de la tempête sur le territoire français

DDTM59 - SSRC /GR 27/10/2020

11

Annexes

Arrêtés



Préfecture du Nord

Secrétariat général

Direction de la coordination
des politiques interministérielles

Bureau des installations classées
pour la protection de l'environnement

Ref : DCPI-BICPE/

Arrêté préfectoral de création de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.125-5 et suivant, L. 514-20, L.556-2, et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment son article L. 411-2 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles R. 151-53, R. 161-8, et R. 431-16 ;

Vu l'article 173 de la loi n°2004-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS),

Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région des Hauts-de-France ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination du préfet de la Région Hauts-de-France, préfet du Nord, Michel Lalande ;

Vu le décret du 29 octobre 2019 portant nomination du secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord, Nicolas Ventre ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 avril 2021 portant délégation de signature à M. Nicolas VENTRE en qualité de secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 mai 2019 portant création de 117 secteurs d'information sur les sols ;

Annexes

Arrêtés

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 9 mars 2021 proposant la création et la modification de SIS sur les communes suivantes :

Armentières, Croix, Cysoing, Halluin, Haubourdin, Lille, Loos, Marquette lez Lille, Roubaix, Saint André lez Lille, Tourcoing ;

Vu les avis émis par les maires des communes et le président de l'établissement public de coopération intercommunale concerné ;

Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols par courrier du 23 décembre 2020 ;

Vu les observations du public recueillies entre le 15 décembre 2020 et le 15 février 2021 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage ;

Considérant que les communes et l'établissement public de coopération intercommunale concernés ont été consultés sur les projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols situés sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par les projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 15 décembre 2020 au 15 février 2021 ;

Considérant les remarques des communes de Tourcoing et Armentières ;

Considérant les remarques du public ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture ;

ARRÊTE :

Annexes

Arrêtés

Article 1^{er} - Objet

Conformément aux articles R. 125-45 et R. 125-47 du code de l'environnement :

- 22 Secteurs d'Information sur les Sols sont créés sur l'arrondissement de Lille, listés en annexe 1 du présent arrêté. Ils complètent la liste des 117 SIS créés par arrêté préfectoral du 13 mai 2019 et repris en annexe 2 du présent arrêté.
- Le Secteur d'Information sur les Sols 59SIS03349 relatif au site Descamps Assainissement à Armentières, créé par arrêté du 13 mai 2019, est modifié.

Article 2 – Urbanisme

Les Secteurs d'Information sur les Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://georisques.gouv.fr>.

Les Secteurs d'Information sur les Sols définis par le présent arrêté sont annexés au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur des communes concernées.

Article 3 – Obligation d'information acquéreurs/locataires

Sans préjudice de des articles L.514-20 et L.125-5 du code de l'environnement, lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols mentionné à l'article L.125-6 du même code fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État, en application de l'article L.125-6 de ce même code. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer. L'acquéreur peut aussi demander la réhabilitation du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente.

Article 4 – Notification et publicité

Le présent arrêté sera notifié conformément aux dispositions de l'article R. 125-46 du code de l'environnement aux :

- Maires des communes de Armentières, Croix, Cysoing, Halluin, Haubourdin, Lille, Loos, Marquette lez Lille, Roubaix, Saint André lez Lille, Tourcoing,
- Président de la Métropole Européenne de Lille,
- Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, chargé du service d'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,
- Directeur départemental des territoires et de la mer.

Il est affiché pendant un mois au siège des mairies et EPCI.

Le présent arrêté sera publié sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/information-et-participation-du-public>

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Nord.

Article 5 – Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification en application de l'article L. 411-2 du code des relations entre le public et l'administration :

- recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet du Nord, préfet de la région des Hauts-de-France – 12, rue Jean sans Peur – 59039 LILLE CEDEX
- et/ou recours hiérarchique, adressé à Madame la Ministre de la transition écologique – Grande Arche de la Défense – 92055 LA DEFENSE CEDEX

Ce recours administratif prolonge de deux mois le recours contentieux.

En outre, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille – 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire – 59014 LILLE CEDEX. Le tribunal administratif peut être saisi par le biais de

Annexes

Arrêtés

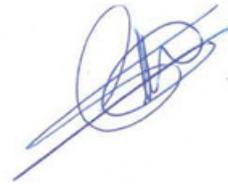
l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 6 – Application

Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture, les maires des communes de Armentières, Croix, Cysoing, Halluin, Haubourdin, Lille, Loos, Marquette lez Lille, Roubaix, Saint André lez Lille, Tourcoing et le Président de la Métropole Européenne de Lille, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 01 JUL. 2021

Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint



Annexes

Arrêtés

ANNEXE 1 LISTE DES SIS CRÉES PAR LE PRÉSENT ARRÊTÉ.

		COMMUNE	N° SIS
1	VANBRUGGHE	ARMENTIERES	59SIS11520
2	Ancienne USINE A GAZ d'ARMENTIERES	ARMENTIERES	59SIS03315
3	Ancienne USINE A GAZ de Croix	CROIX	59SIS11523
4	Agence d'exploitation EDF/GDF	CYSOING	59SIS11521
5	GRATRY LORTHOIS	HALLUIN	59SIS11231
6	Etablissement GEERLANDT	HALLUIN	59SIS11533
7	DÉCOFRANCE	HALLUIN	59SIS11681
8	ESSO Heurtebise (Certas Energy France)	HAUBOURDIN	59SIS11210
9	TOTAL Relai des 400 maisons	LILLE	59SIS11214
10	LEDRUT FOLLET	LILLE	59SIS11216
11	DÉPÔT VAUBAN	LILLE	59SIS11217
12	SOFILO	LILLE	59SIS11210
13	Site CHEMIN NOIR	LILLE	59SIS11219
14	Ancienne Usine à gaz de Lille – GDF Quartier Saint Andre	LILLE	59SIS11524
15	Ancienne USINE A GAZ de Wazemmes	LILLE	59SIS11536
16	Agence d'exploitation GDF	LOOS	59SIS11242
17	Installation technique d'EDF/GDF de Marquette les Lille	MARQUETTE LEZ LILLE	59SIS11522
18	NORRET BOHAIN	ROUBAIX	59SIS11212
19	SERMEC	ROUBAIX	59SIS11213
20	DOURDIN Bâtiment 2	SAINTE ANDRE LEZ LILLE	59SIS11209
21	SN LADOE SAS	TOURCOING	59SIS11211
22	USINE A GAZ DE L'UNION	TOURCOING	59SIS11520

Annexes

Arrêtés

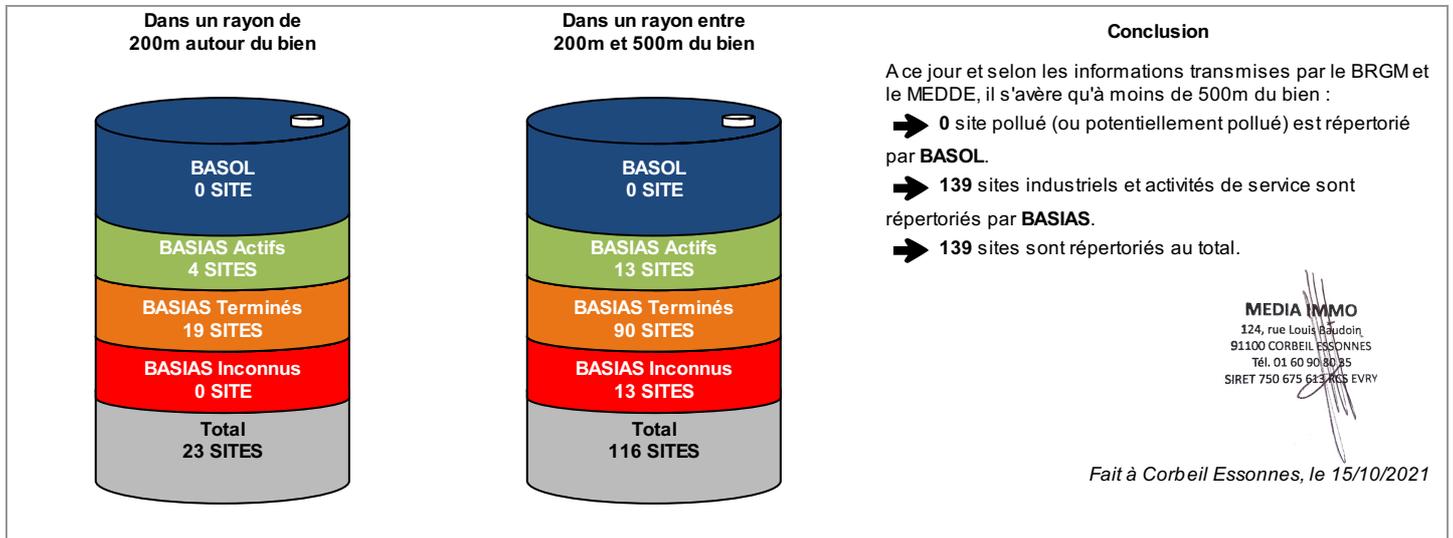
ANNEXE 2 LISTE DES SIS CRÉES PAR ARRÊTÉ DU 13 MAI 2019.

DE TAYRAC	ANNOEULIN	59SIS03284
DESCAMPS ASSAINISSEMENT	ARMENTIERES	59SIS03349
ZAC DE RAVENNES LES FRANCS	BONDUES	59SIS03379
WIPAK GRYSPEERT	BOUSBECOUE	59SIS03358
BERRY DECOR	BOUSBECOUE	59SIS03580
RECHIM	CROIX	59SIS03286
ANCIENNE USINE TEINTURES ET IMPRESSIONS DU NORD	DON	59SIS03249
GUERMONPREZ	FACHES THUMESNIL	59SIS03368
INTEREP (ex SOCATEX	FÖREST SUR MARQUE	59SIS02462
DECHARGE DECOTTEGNE	FRELINGNIEN	59SIS03245
BOURIGEAUD Industry EURL	GONDECOURT	59SIS03289
PROVOST (ancien site rue Emile Zola)	HALLUIN	59SIS03409
PACOFA	HALLUIN	59SIS03412
CUSTOMAGIC	HALLUIN	59SIS05515
ANCIENNE USINE SANDER	HAUBOURDIN	59SIS03253
COVENTRY (ex BILÖRE	HAUBOURDIN	59SIS03345
TOPAZE (appartenant à Unilever Fran	HAUBOURDIN	59SIS03293
CHRU de Lille (ex-friche Herbaut)	HAUBOURDIN	59SIS03361
SONOCO IPD France	HAUBOURDIN	59SIS05519
AVELANA ex DECLERCQ (SNDF)	HEM	59SIS03328
BRIQUETERIES DE L'ENTREPRISE	HEM	59SIS03688
SCI VICTOR HUGO	HOULINES	59SIS03263
WOREX	LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	59SIS03324
ROZENDAAL	LA MADELEINE	59SIS05559
STATION SERVICE TOTAL	LAMBERSART	59SIS05577
DEPRAT	LEERS	59SIS03359
DIFRAMA	LEERS	59SIS03360
AIR TOTAL (TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION S.A.)	LESQUIN	59SIS03260
Élco-brandt (ex SELNOR)	LESQUIN	59SIS03296
OUVRIE - PMC	LESQUIN	59SIS03295
MOSSLEY BADIN	LILLE	59SIS03236
PROMOFRANCE	LILLE	59SIS03239
STATION TOTAL (supermarché metro	LILLE	59SIS03241
PROTECTAL	LILLE	59SIS03240
MACOFA	LILLE	59SIS03257
PEUGEOT USINE A	LILLE	59SIS03273
VANNES LEFEBVRE	LILLE	59SIS03276
THEODORE LEFEBVRE	LILLE	59SIS03278
FCB (SITE FIVECAR)	LILLE	59SIS03332
FCB, site de la Compagnie de Fives-Lille	LILLE	59SIS03343
HOPITAL LA CHARITE	LILLE	59SIS03318
VRAU	LILLE	59SIS03365
FLANDRE ALUMINIM	LILLE	59SIS03366
WILVIA MEUBLEX	LILLE	59SIS03380
STATION BP DIDEROT	LILLE	59SIS03386
FCB site du lycée technique	LILLE	59SIS03382
PAINDAVOINE	LILLE	59SIS03396
TEINTURERIE LESCHAEVE	LILLE	59SIS05556
LIBERTES EDITIONS	LILLE	59SIS05573
TOTAL RELAIS PONT ROYAL	LILLE	59SIS05683
TOTAL RELAIS VAUBAN	LILLE	59SIS05698
COATS rue de Londres	LOOS	59SIS03405
COATS rue du maréchal Joffre	LOOS	59SIS03407
SI ENERGIE (ALSTOM (STEIN INDUSTRIES))	LYS LES LANNOY	59SIS03329
BP STATION JULES GUESDES	LYS LES LANNOY	59SIS05691
EPR entrepôts pétroliers régionaux	MARCO EN BAROEUL	59SIS03274
GRANDS MOULINS DE PARIS	MARQUETTE LEZ LILLE	59SIS03243

Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS)*



Réalisé en commande** par	Media Immo
Pour le compte de	MEDIA-IMMO
Numéro de dossier	demo commerciale
Date de réalisation	15/10/2021
Localisation du bien	41 rue de lens 59000 LILLE
Section cadastrale	OT 390
Altitude	23.91m
Données GPS	Latitude 50.624825 - Longitude 3.062191
Désignation du vendeur	DEMO COMMERCIALE
Désignation de l'acquéreur	



* Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL et BASIAS et des futurs SIS soient à jour.

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS** et **BASOL**
(gérées par le **BRGM** - Bureau de Recherches Géologiques et Minières et le **MEDDE** - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

SOMMAIRE

Synthèse de votre Etat des Risques de Pollution des Sols
Qu'est-ce que l'Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS) ?
Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien
Inventaire des sites situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

Qu'est-ce que l'ERPS ?

Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

Doit-on prévoir de prochains changements ?

Qui : En application du **Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015** prévus par l'article L.125-6 du code de l'environnement, l'actuel ERPS sera progressivement interprété par l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols, plus communément appelés les **SIS** et seront intégrés à l'ERP.

Dans quels délais ?

Le décret nous informe que les pouvoirs publics territoriaux de chaque département doivent élaborer et valider les SIS **entre le 1er janvier 2016 et le 1er janvier 2019**.

Que propose Media Immo durant ces 3 ans ?

Jusqu'à la mise en application progressive des arrêtés préfectoraux relatifs aux SIS, **Media Immo** vous transmet, à **titre informatif**, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données **BASOL** et **BASIAS**.

Que signifient BASOL et BASIAS ?

➔ **BASOL** : **BA**se de données des sites et **SOLs** pollués (ou potentiellement pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

➔ **BASIAS** : Base de données d'**Anciens Sites Industriels** et **Activités de Service**, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le **BRGM** (Bureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des maires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution des organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, à **l'échelle cadastrale**.

Qu'est-ce qu'un site pollué ?

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.

Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?

« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, **dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution**, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la **résolution du contrat** ou, selon le cas, de **se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer**. L'acquéreur peut aussi demander la **réhabilitation du terrain aux frais du vendeur** lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». (Extrait du Décret)

Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien



- BASOL : BAse de données des sites et SOLs pollués (ou potentiellement pollués)
- BASIAS en activité : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
- BASIAS dont l'activité est terminée : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
- BASIAS dont l'activité est inconnue : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
- Emplacement du bien
- Zone de 200m autour du bien
- Zone de 500m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des sites pollués (ou potentiellement pollués) situés à moins de 500m du bien représentés par les pictos et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des sites

situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien

Repère	Nom	Activité des sites situés à moins de 200m	Adresse	Distance (Environ)
C3	DEBIEUVRE (Ets) anc. Ets DEBIEUVRE-LEMA Y Fabrique de bâches imperméables	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Lens (31, 33, rue de) LILLE	46 m
C3	BOUCHERY (Ets George) Atelier de constructions de machines d'imprimerie	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication d'autres machines-outils (à préciser)	Lens (12 bis, rue de) LILLE	54 m
C3	GRIMBERT Daniel (Ets) Imprimerie	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	Delespaul (118, rue Barthélémy) LILLE	62 m
C3	LEROY (Ets François) Tôlerie	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres,Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z,Garages, ateliers, mécanique et soudure	Lens (10-12, rue de) LILLE	76 m
C3	DUJARDIN & CIE (S.A des Ets) Atelier de construction de machines	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Fabrication de machines d'usage général (fours, brûleurs, ascenseurs, levage, bascules, frigos, ventilateurs...)	Brûle-Maison (82, rue) LILLE	79 m
C3	CLEMENT (Ets) Fonderie de bronze	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Delespaul (136-138, rue Barthélémy) LILLE	96 m
C4	Lilloise de cuisinières (Sté) SARL Cuisinières (Fabrique de)	Fabrication d'autres produits en céramique et en porcelaine (domestique, sanitaire, isolant, réfractaire, faïence, porcelaine),Fabrication d'appareils électroménagers (électriques ou non)	Delespaul (142 bis, rue Barthelemy-) LILLE	120 m
C3	DEBEAUDRINGHIEN (Lillcars) Ets Station service et garage Lillcars	Garages, ateliers, mécanique et soudure,Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Delespaul (65, rue Barthélémy-) LILLE	121 m
C3	DEFRENNE (Ets A.) Dépôt d'huiles	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Artois (18 - 20 rue d') LILLE	126 m
C2	GRUDENA (Ets) anc. Ets Julien MARC Garage anc. Chaudronnerie	Garages, ateliers, mécanique et soudure,Chaudronnerie, tonnellerie	Delespaul (63, rue Barthélémy) LILLE	131 m
C4	DUBAR (Ets Théodore) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Lens (5-7, rue de) LILLE	132 m
D3	S.A.R.L. du Garage d'Artois, Ex VALLIN Raoul (Ets) anc. Ets CARPELS Garage de l'Artois (Renault)	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage),Garages, ateliers, mécanique et soudure	Artois (72, rue) LILLE	139 m
C2	D'Avenia Pierre Garage	Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques,Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, platiqes (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...),Garages, ateliers, mécanique et soudure	LILLE	142 m
C2	DELEFORTRIE (Ets Louis) anc. DURAND & SCHEPPENS (Ets) Garage/station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage),Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z,Garages, ateliers, mécanique et soudure	Lens (32-34, rue de) LILLE	147 m
D3	TRESSELLE (Ets) anc. Ets EVERAREanc. Ets Isidore DEVLAA MIK Garage anc. Fonderie	Fonderie,Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage),Garages, ateliers, mécanique et soudure	Saint Hilaire (12-16 rue Geoffroy) LILLE	155 m
D3	CREQUY et Cie (Ets) anc. Ets Henri LESTUNNE Garage et station service	Garages, ateliers, mécanique et soudure,Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Artois (59 rue d') LILLE	159 m
C4	SAVAGE (Ets) Fonderie de Cuivre	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Arc (53, rue Jeanne d') LILLE	165 m
C4	DELESTRES (Ets) anc. BRUMENT (Ets) Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure,Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Arc (rue Jeanne d') anc. n° 80 LILLE	168 m
D2	WAUQUIER - RICHTER (Ets) Fonderie	Chaudronnerie, tonnellerie,Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants,Fonderie de fonte	Courouble (11, rue du) et 74, rue de Wazemmes LILLE	176 m
B3	STEVERLINCK (Ets) Savonnerie	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	Brûle Maison (125, rue) LILLE	179 m
C4	JEANNET (Ets Yves) Ateliers de travail des métaux	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Arc (47, rue Jeanne) LILLE	183 m
D2	DELMAR Ets, anc. MEHEUS (Ets) Dépôt de fabrique de pièces automobiles, anc. Serrurerie	Fabrication de coutellerie	Ducourouble (21 rue) LILLE	189 m
C4	MONTULET Marcel (Ets) Fabrique de plaques d'accumulateurs	Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques	Delespaul (113-113 bis,rue Barthélémy) LILLE	199 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
D2	DEVOS (Ets) anc. Ets LESAGE-QUESTOY Fonderie	Fonderie, Fabrication d'armes et de munitions	Courouble (6-8, rue du) LILLE	203 m
D3	VILLETTE (Ets A.) anc. Ets HESPEL et BEHAGUE Chaudronnerie	Mécanique industrielle, Chaudronnerie, tonnellerie	Wazemmes (62, rue de) LILLE	206 m
D3	S.A. AKZO COATINGS, Ex HESPEL ET BEHAGUE (Ets) Dépôt de Peintures, Ex Atelier de construction mécanique	Mécanique industrielle, Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Wazemmes (52, rue de) LILLE	209 m
D4	SARAZIN (SARL) anc. Grand Garage du Nord (Sté) anc. MOREAUX (Ets) Garage anc. forge	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	Hugo (78-80, Boulevard Victor) LILLE	211 m
D3	Vambre Adrien, anc. Bailleul et Cie (Sté) Garage	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...), Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Hugo (92-94, Bld. Victor) et 13, rue G. Saint-Hilaire LILLE	217 m
D3	S.A. Automobiles Peugeot Automobiles peugeot	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	LILLE	226 m
D2	RICHTER (Ets) Fabrique de bleu	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Gantois (81-83, rue) et rue B. Delespaul et rue Ducourouble LILLE	227 m
C2	TERNOY et GOUBE (Ets) Usine d'épuration d'huiles	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Gantois (79, rue) et 47A, rue B. Delespaul LILLE	252 m
C4	Wanner ISOFI Isolation SA Wanner ISOFI Isolation	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	LILLE	255 m
B4	RENIER (Ets) Savonnerie	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	Gosselet (6 ou 10, rue) anc. 112, rue Brûle Maison LILLE	257 m
B3	ALEXANDRE E. (Ets) anc. BASELIS (Ets A.) Commerce d'armes anc. Station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Solférino (229, rue) LILLE	258 m
D2	Gaulard Françoise Pressing	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	LILLE	268 m
D2	DERBAUDRINGHIEN Claude (Ets) Garage anc. entrepôt de peintures	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Garages, ateliers, mécanique et soudure	Gantois (89, rue) LILLE	270 m
D4	Auto-pressing Pressing auto	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	LILLE	273 m
D2	Rolland (Ets) Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Wazemmes (73-73bis, rue de) LILLE	275 m
D2	SLOVAL (Ets) Récupération de vieux métaux	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferraille, casse auto...)	Gantois (85-87, rue) LILLE	278 m
D3	HUBBEN (Ets) Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Hugo (105, bld Victor) LILLE	280 m
D4	VILLETTE (Ets Paul) Chaudronnerie	Chaudronnerie, tonnellerie	Wazemmes (37-39, rue de) LILLE	286 m
D2	WAUQUEIR & Cie (Ets) Ateliers de constructions mécaniques	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z, Mécanique industrielle, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Wazemmes (69-69 bis, rue de) et 110-116, bld. Victor Hugo LILLE	290 m
C2	Ecole Saint-Michel Ecole	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Gantois (30, rue) LILLE	292 m
B4	GUERMONPREZ (Ets) Imprimerie	Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...)	Malus (2, rue) LILLE	292 m
D2	ROLLAND (Ets) Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Wazemmes (77, rue de) et (79, rue Gantois) LILLE	293 m
B4	DRESSER - DUJARDIN et Cie Atelier de constructions mécaniques	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Mécanique industrielle, Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	Malus (12, rue) et Gosselet (9, rue) LILLE	299 m
B4	POLLET (Ets) Atelier de peinture/garage réparation	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Gosselet (28-30, rue) LILLE	307 m
C5	Générale d'Electricité Cie Usine de production et distribution d'électricité	Centrale électrique thermique, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Solférino (281-283 rue) LILLE	312 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
C5	Ste de Transports Spéciaux et industriels S.A. Ste de Transports	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...),Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer,Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	LILLE	313 m
D4	CHRISTIAENS (Ets) Station-service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Hugo (35, bld. Victor) LILLE	314 m
D2	DENEULIN (Ets E.) Chaudronnerie	Chaudronnerie, tonnellerie	Gantois (103-105, rue) (anct.n° 89) LILLE	322 m
E4	BOAKE A., ROBERT et Cie (Continental) Limited Fabrique de colorants	Fabrication de colorants et de pigments et d'encre,Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	Lamartine (4, rue) LILLE	327 m
B4	BOSSUYT (Ets) Dépôt de liquides inflammables	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Arc (32 rue Jeanne d') LILLE	329 m
C1	Garage Dubus Jean-Pierre, ex-KANNER (Ets Oscar) Carrosserie, Garage et station service	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...),Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage),Garages, ateliers, mécanique et soudure	Delespaul (45, rue Barthélémy) LILLE	339 m
B2	HAQUETTE et Cie (Anciens Ets) Fabrique d'objets matériels/Atelier de peinture	Fabrication d'appareils électroménagers (électriques ou non),Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Caumartin (17, rue) LILLE	344 m
D4	ROSSINI (Ets Pierre) Appareil à acétylène	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z	Bas Jardin (13 rue du) LILLE	345 m
E3	DEVOS ET TERBY (Ets) Atelier de construction de machines	Fabrication de machines d'usage général (fours, brûleurs, ascenseurs, levage, balances, frigos, ventilateurs...)	Avesnes (3, rue d') LILLE	347 m
D4	LANDOUZY Paul (SA) Chaudronnerie	Mécanique industrielle,Chaudronnerie, tonnellerie,Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Wazemmes (rue de)(anc. n°27) et Wattignies (rue de)(anc. n°29-31) LILLE	347 m
D1	Carrelages et Revêtements Industriels (Sté) Atelier de travail de l'asphalte	Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai	Meuniers (48-56, rue des) anc. 54, rue Neuve des Meuniers LILLE	350 m
D4	MAHIEU (Ets) Atelier de constructions mécaniques	Mécanique industrielle,Garages, ateliers, mécanique et soudure	Wattignies (7 ter, rue de) LILLE	350 m
C1	Transmissions Modernes (Société des) anc. Ets MATON Atelier de construction mécanique	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles,Mécanique industrielle	Meuniers (19 bis, rue des) LILLE	352 m
B1	Centrale du Meuble de Cuisine (Sté) Fabrique de meubles	Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis...	Gantois (19-21, rue) LILLE	354 m
D5	METRO BOWLING (SA) représentée par le Cabinet GARIN Bowling	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Hugo (17 à 23, bld. Victor) LILLE	356 m
C1	H. NICOLAY Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Meuniers (11 à 15, rue des)(anc. 15 rue Neuve des Meuniers) LILLE	358 m
D5	LARDEUR (Ets) Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Bas Jardin (14, rue du) anc. n° 10-12 LILLE	358 m
C1	HOSTYN (Ets) Atelier de carrosserie	Garages, ateliers, mécanique et soudure,Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Meuniers (30, rue des) LILLE	360 m
B1	TILLOY (Ets Charles) Atelier de constructions mécaniques	Mécanique industrielle	Gantois (17, rue) LILLE	360 m
E4	LEAK (Ets Albert) anc. CREED (Ets James) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux,Fabrication d'autres machines-outils (à préciser)	Lamartine (rue)(anc. n°11) LILLE	362 m
B2	BREDART (Ets Léopold) Tonnellerie	Chaudronnerie, tonnellerie	Caumartin (18, rue) LILLE	365 m
C1	DUBRAY (Ets A.) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux,Chaudronnerie, tonnellerie	Meuniers (26-28, rue des)(anc. 30, rue Neuve des Meuniers) LILLE	365 m
B1	KIRSCHNER (Ets) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Gantois (13 bis-15, rue) LILLE	366 m
E3	DARIOSEC (Ets) Ebénisterie	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Imprégnation du bois ou application de peintures et vernis...	Avesnes (9bis, rue d') LILLE	367 m
A2	HAUSSY (Ets) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Pyramides (18, rue des) LILLE	369 m
E3	TIRLIMONT Léon et GODISIABOIS Léon (Ets) Fonderie	Fonderie	Avesnes (10, rue d') LILLE	371 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
B2	CARLIER Frères Dépôt d'huiles minérale	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	Caumartin (16, rue) LILLE	378 m
B5	Inspection Académique du Nord Immeuble	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Malus (18, rue) et Bernard (rue Claude) LILLE	386 m
A3	SAVAGE (Ets) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Leblanc (194, rue Nicolas) LILLE	387 m
B1	VANG (Ets) Forge	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matricage découpage ; métallurgie des poudres	Meuniers (3-5, rue des) LILLE	392 m
B1	BRUET Frères (Ets) Atelier de construction mécanique	Mécanique industrielle	Gantois (13, Rue) LILLE	394 m
E3	GEIGER - AVAT et Cie (Ets) Fabrique de busette	Fabrication d'articles en papier ou en carton (papier peint, toilette, emballage, ...), Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Fabrication et/ou stockage de colles, gélatines, résines synthétiques, gomme, mastic, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Artois (105, rue de l') LILLE	395 m
C1	EVENS L. & E. (Ets) Atelier de constructions mécaniques et métalliques	Mécanique industrielle	Meuniers (12-14, rue des)(anc. 8-10, rue Neuve des Meuniers) LILLE	398 m
D1	DELESALLE André (Ets) Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Meuniers (rue des) (anc. n° 2) et 129, rue Wazemmes LILLE	407 m
C5	ESSO-STANDARD (S.A) Station Service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Arras (rue d') et bld. V. Hugo LILLE	408 m
D5	DELPLANQUE-CHARBONNIER (Ets) Corroierie	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	Arras (32-34, rue d') LILLE	411 m
A3	CUIR (Ets) anc. COMPAGNON Atelier de mécanique	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matricage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Valmy (33, Rue de) LILLE	412 m
D5	NOYER (Ets) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Arras (8, rue d') (anc. n° 20) LILLE	412 m
B1	ENGELS FRERES (Ets) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Gantois (11 rue) LILLE	414 m
A2	HAYEZ (Ets Henriette) Atelier de lustrerie	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Pyramides (36, rue des) LILLE	414 m
B5	WARGNY et GRIMONPREZ (Ets) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Malus (rue) LILLE	415 m
E4	AVOT-GEIGER (Ets) Fabrique de busettes	Fabrication de coutellerie	Avesnes (rue d') LILLE	417 m
D5	TEFFRI (Ets) Dépôt de peinture	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Arras (62, rue d') LILLE	420 m
D1	Ecole Professionnelle des Industries Lilloises Ecole	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matricage découpage ; métallurgie des poudres	Meuniers (82, rue des) LILLE	421 m
A3	ANTAR (SA) anc. Valmy (Société) anc Ets LAMMENS et MARTINOT Station Service Antar	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Garages, ateliers, mécanique et soudure	Valmy (38-40-42, rue de) LILLE	422 m
D5	DES CRESSONNIERES Savonnerie	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Fonderie d'autres métaux non ferreux	Wazemmes (2,4, rue de) LILLE	422 m
E3	Transcora (SARL) Station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Monge (16, rue) LILLE	424 m
B1	GLASSO et SICCOLA (Société des Produits) Dépôt de peinture	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Postes (33, rue des) LILLE	425 m
A2	VAILLANT (Ets) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Solférino (218, rue) LILLE	428 m
B1	BOTTURA ANGELA anc. Ets Gaston DUBOIS Station Service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Brûle Maison (2, rue) et 63, rue des Postes LILLE	429 m
B1	Française de Raffinage (Cie) Station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Nationale (239, rue) LILLE	429 m
A3	LEBLANC (SARL Nicolas) station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Leblanc (36, rue Nicolas) LILLE	432 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
E4	MARTEAU et BELZONNE (Ets) Fonderie	Fonderie	Lamartin (rue) LILLE	432 m
E2	RYCKESSAERT et Fils (Ets Henri) Chaudronnerie	Chaudronnerie, tonnellerie	Hugo (144, Bld Victor Hugo) LILLE	435 m
D5	CREPIN (Ets Jules) Station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Arras (43-45, rue d') LILLE	436 m
E4	DUCO (Société Française) Dépôt de vernis et peintures	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Arras (~110-112, rue d') LILLE	436 m
C1	HAUTEFEUILLE (Ets) anc. VAN AUDENARDE anc. Ets DRAMEZ et COMMENGE Atelier de construction mécanique	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Mécanique industrielle	Postes (75 rue des) anc. n° 77) LILLE	440 m
C5	CITROEN Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Faubourg de Douai (2 rue du) LILLE	444 m
C5	LEFEBVRE Jean et André (SA) Fonderie de bronze et atelier de travail des métaux	Fonderie de métaux légers, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Décolletage	Faubourg de Douai (2-4-6, rue du) LILLE	444 m
E2	EDF GDF Services Lille Métropole EDF-GDF	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	LILLE	446 m
C1	BAY & BEGHIN (Ets) Atelier d'argenture des métaux	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Postes (77-79, rue des) LILLE	448 m
D5	VANHEYE (Ets) Teinturerie	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Arras (67-69, rue d') LILLE	451 m
E2	LEDUC René (Ets) Garage Citroën et station service Caltex	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Meuniers (88-90, rue des) LILLE	452 m
B1	HACCART G. et PAYEN Ed. (Ets) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Kolb (66bis, rue Henri) LILLE	453 m
B1	BIANCHI (Ets) Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Postes (40-42, rue des) LILLE	454 m
B5	DUBOIS & Cie (Ets) anc. VERLINDE (Ets) anc. DESRUMAUX-VANDERHAGEN (Ets) Atelier de travail des métaux anc. Corroierie	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues), Mécanique industrielle, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Malus (19-21, rue) anc. n° 19-21-23 LILLE	456 m
E4	SIEURS DES CRESSONNIERES Savonnerie	Préparation de fibres textiles et filature, peignage, pelotonnage, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Lamartine (17-17bis, rue) LILLE	456 m
D5	Sodelav (S.A) Atelier de nettoyage à sec	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Arras (81- 83 rue d') LILLE	457 m
D5	DUBOIS ET CHARDOT (Ets) Dépôt de vernis	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	Arras (61-63, rue d') (anc. n° 51) LILLE	459 m
A3	GILQUIN (Ets) Atelier de construction mécanique	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Valmy (23 rue de) LILLE	460 m
D5	BERIOT et DUPIRE (Ets) "Usine de Moulins - Lille"	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Arras (47-49, rue d') et rue Dupetit Thouars (anc. 6, rue du Vacher) LILLE	461 m
D1	Comptoir Industriel de Fermeture (Ets Cappon-Denis) an. Ets DELATTRE Atelier de travail des métaux	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation, Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Fabrication d'autres ouvrages en métaux (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...), Chaudronnerie, tonnellerie	Saint Eloi (8-10, rue) LILLE	462 m
E2	LEEUWERCK H; (Ets.) anc. Ets. FAUVARQUE Garage Saint-Honoré et Station service BP	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Garages, ateliers, mécanique et soudure	Meuniers (rue des)(anc. n°92-94) et rue Victor Hugo (anc. n°146 ter) LILLE	463 m
B1	LEFEBVRE (Ets) anc. Ets VANALDEWEINELD Station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Postes (rue des (anc. n°74)) LILLE	463 m
B1	EXPERT BEZANCON ET CIE (Ets Charles) anc. Ets FAURE Fabrique de cérule	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures), Fabrication de produits chimiques à usage industriel	Postes (rue des (anc. n°88)) LILLE	465 m
D5	Soudure & Protection S.E.P. (SARL) Atelier de soudure et de traitement des métaux	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2), Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Douai (8-10-12, rue de) LILLE	465 m
D1	COISNES & KINDT (Ets) Atelier d'épuration d'huiles	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a.	Saint Eloi (12-14-14 bis, rue) LILLE	466 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
C1	ENGELS FRERES (Ets) Fonderie	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Postes (98, rue des) anc. n° 86 LILLE	467 m
D5	LIBERT (Ets) Chaudronnerie	Chaudronnerie, tonnellerie	Fontenoy (2 ou 2 bis, rue) LILLE	467 m
E4	CERP ROUEN (SA) anc. CERP NORD EST NEPHA (SA) Coopérative pharmaceutique	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Wattignies (rue de)(anc. n°40) LILLE	468 m
E2	OSTER-GOSSET (Ets) Atelier de modelage	Métallurgie	Arago (25-27, rue) LILLE	468 m
C1	LEFEBVRE et Cie (Ets George) anc. DELEFORTRIE (Ets Maurice) Atelier de nickelage	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	Postes (100, Rue des) LILLE	469 m
E5	MAHIEU (Ets) Atelier de constructions mécaniques	Mécanique industrielle	Arras (117-119, rue d') LILLE	481 m
E3	Garage Roland GRARD Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	LILLE	486 m
C1	CORBU-DEGAND (Ets) Atelier de revivification du plomb	Fonderie d'autres métaux non ferreux	Postes - Lille-Wazemmes (rue des) LILLE	487 m
A2	DESION (Ets), anc. KAISER (Ets Charles) Fonderie, anc. Fabrique de soie artificielle	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques, Fonderie	Sébastopol (3bis place) LILLE	487 m
E4	EECKHAUTE (Ets) anc. Peintures DE KEYN (SARL) Carrosserie-peinture anc. dépôt de peintures, émaux et vernis	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants, Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, platiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Wattignies (11, rue de) et Arras (144, rue d') LILLE	490 m
D1	Sté Commerciale CITROEN S.A. Concessionnaire	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, platiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	LILLE	491 m
A3	DESCHUYMER (Ets) anc. PREVOST (Ets) Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Leblanc (15 rue Nicolas) LILLE	493 m
A2	LALOY (Ets) Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Solférino (175, rue de) LILLE	493 m
A5	DHALLUIN GRENU (Ets) Savonnerie	Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Bart (66-68, rue Jean) anc. n° 66 LILLE	496 m

Nom	Activité des sites non localisés	Adresse
Ulmar VILLETTE et Cie Fabrique de céruse	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	LILLE
DUFOUR - GARY (Ets) anc. GARY (Ets) Station service Shell	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Long-Pont (263-265, rue du) LILLE
CAUTI Joseph (Ets) Atelier de soudure	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z, Garages, ateliers, mécanique et soudure	Robleds (1bis rue des) LILLE
BOUCHERY (Ets) Fabrique de machines à laver	Fabrication d'appareils électroménagers (électriques ou non)	Pads (29 rue de) LILLE
FAILLON (Ets) Garage	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z, Garages, ateliers, mécanique et soudure	Darwyn (1 rue) LILLE
DEGOBERT (Ets) Blanchisserie, Teinturerie	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'HR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	Fresne (1 rue du) LILLE
CASTELAIN (Ets Georges) Raffinerie de corps gras	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	Faubourg des Postes LILLE
Vives à Lillen Cie "Atelier de gros Montagnes" Atelier de redistillation d'essences	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	LILLE
Chimique et Routière de la Gironde (Sté) Station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Port de Lille (Nouveau) LILLE
DEBIEUVRE (Ets) anc. Ets DEBIEUVRE-LEMAY Fabrique de bâches imperméables	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Aboukir (3, rue d') LILLE
HUMBERT (Ets) Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Dunkerque (9 rue de) LILLE
BERNARD (Ets) Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Vauban (rue) LILLE
BAUDIN (Ets) Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Guinnette (9 rue de la) LILLE
BAUVILLE (Ets) Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Vieille Garde (Impasse) LILLE
DILLIES (Ets Louis) Appareil acétylène	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z	Lottin (37, rue) LILLE
BOURDREL Zénobie (Ets) Dépôt de goudrons	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	Vauban (67, quai) LILLE

Nom	Activité des sites non localisés	Adresse
COTTIGNIES (Ets) Fabrique de colle	Fabrication et/ou stockage de colles, gélatines, résines synthétiques, gomme, mastic,	LILLE
PRA TE (Ets Louis et Eloi) Usines d'huiles minérales	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	Juliers (114, rue de) LILLE
REVELHAC (Ets) Fabrique de tuyaux	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	Casernes (3, rue des) LILLE
DEJAEGER Frères et soeurs (Ets) Cartonnerie	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	Dunkerque (77 rue de) LILLE
DELEFOSSE RENARD (Ets Désiré) Blanchisserie, Teinturerie	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	LILLE
Société Générale des Huiles de Pétroles (BP) Hélicoptère de Lille	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Transports aériens (aéroports)	LILLE
DOSSCHE (Ets Victor) Corroierie	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	Marcel (26-28-30, rue Etienne) LILLE
GABET-LEQUEUX (Ets) Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Cours (14 rue des) LILLE
GABET-LEQUEUX (Ets) Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Thumesnil (chemin de), Faubourg d'Arras LILLE
HUMBERT-DRINO (Ets) Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Dunkerque (40, rue de) LILLE
LEMAIRE et ALAVOINE (Ets) Atelier de construction mécanique	Mécanique industrielle	Robleds (26, rue des) LILLE
LORET (Ets Edouard) Atelier d'émaillage et de nickelage	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	LILLE
MARTEL (Ets Jean) Fabrique d'allumettes chimiques	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Grand Rue (164) LILLE
MEURISSE (Ets François) Tannerie	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	LILLE
TIGHE FOX (Ets) Atelier de constructions mécaniques	Mécanique industrielle	N°2 (rue) LILLE
Société Nationale des Chemins de Fers Français Ateliers de réparations de locomotives	Transport et installations ferroviaire interurbain de voyageurs (gare de triage et entretien des locomotives)	LILLE
FORCLUM anc. Ateliers et Chantiers électriques du Nord de la France Ateliers de constructions électriques	Fabrication et réparation de moteurs, génératrices et transformateurs électriques, Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques, Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	Bombardement (1, rue du) LILLE
ROGIER (Ets) Tannerie	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	Vauban (rue de) LILLE
DEFER (Ets Virginie) Station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Haute Deûle (7 bis, quai de la) LILLE
DOCQ (Ets Louis) Station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Haute Deûle (1, quai de la) LILLE
HEIL (Ets) Fabrique de scies	Décolletage, Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres, Fabrication de coutellerie	Aboukir (1, rue d') LILLE
DUMORTIER Noël Tannerie	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues), Imprégnation du bois ou application de peintures et vernis..., Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	Trinité (7, rue de la) LILLE
DESCAMPS LONGHAYE Fils & Mas (SARL) Location de voitures	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer	Sainte Hélène (2, rue) LILLE
LECOQ Henri (Sté) Négoce de combustibles	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Vauban (7, quai) LILLE
FERONT Emile (Ets) Garage carrosserie-peinture	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...), Garages, ateliers, mécanique et soudure	Lefebvre (1, rue Emile) et 32, rue Charles Quint LILLE
SARL Tissage A. Claude Tissage d'Hellemmes	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	LILLE
Froidure Ferrailleur-Casse auto	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	LILLE
Chambre des métiers du Nord Ets Professionnel	Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.)	LILLE
SA Antar Pétroles de l'atlantique Station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	LILLE
Transport Maurice Couque Station de transit	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	LILLE
Récupération du Nord Dépôt de récupération de ferraille	Décharge de déchets industriels spéciaux (D.I.S.)	LILLE
Centre informatique UAP Centre informatique	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	LILLE
EDF GDF Transformateurs PCB	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	LILLE
Sté Dehon SA Stockage de produits chimiques	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...), Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	LILLE
Ets A. Lechapelain PLASTAL	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...)	??
Mr Martreux Dépôt de ferraille	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...)	rue du vingtième siècle

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)*



Réalisé en commande** par	Media Immo
Pour le compte de	MEDIA-IMMO
Numéro de dossier	demo commerciale
Date de réalisation	15/10/2021
Localisation du bien	41 rue de lens 59000 LILLE
Section cadastrale	OT 390
Altitude	23.91m
Données GPS	Latitude 50.624825 - Longitude 3.062191
Désignation du vendeur	DEMO COMMERCIALE
Désignation de l'acquéreur	

RÉFÉRENCES

Seules sont concernées les ICPE suivies par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la majorité des établissements industriels et les DD(CS)PP (Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations) pour les établissements agricoles, les abattoirs et les équarrissages et certaines autres activités agroalimentaires, avec distinction en attribut du type d'ICPE (SEVESO, IPPC, Silo, Carrière, Autres), de l'activité principale et des rubriques de la nomenclature des installations classées pour lesquelles l'établissement industriel est autorisé.

GÉNÉALOGIE

Cette base contient les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Les données proviennent d'une extraction de la base de données fournie par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et la géolocalisation est effectuée sur la base des coordonnées Lambert indiquées dans l'extraction.

QUALITÉ DES DONNÉES

Le niveau de précision de la localisation indiqué en attribut pour chaque ICPE est variable ; Elles peuvent être localisées au Centre de la commune concernée, à l'adresse postale, à leurs coordonnées précises ou leur valeur initiale.

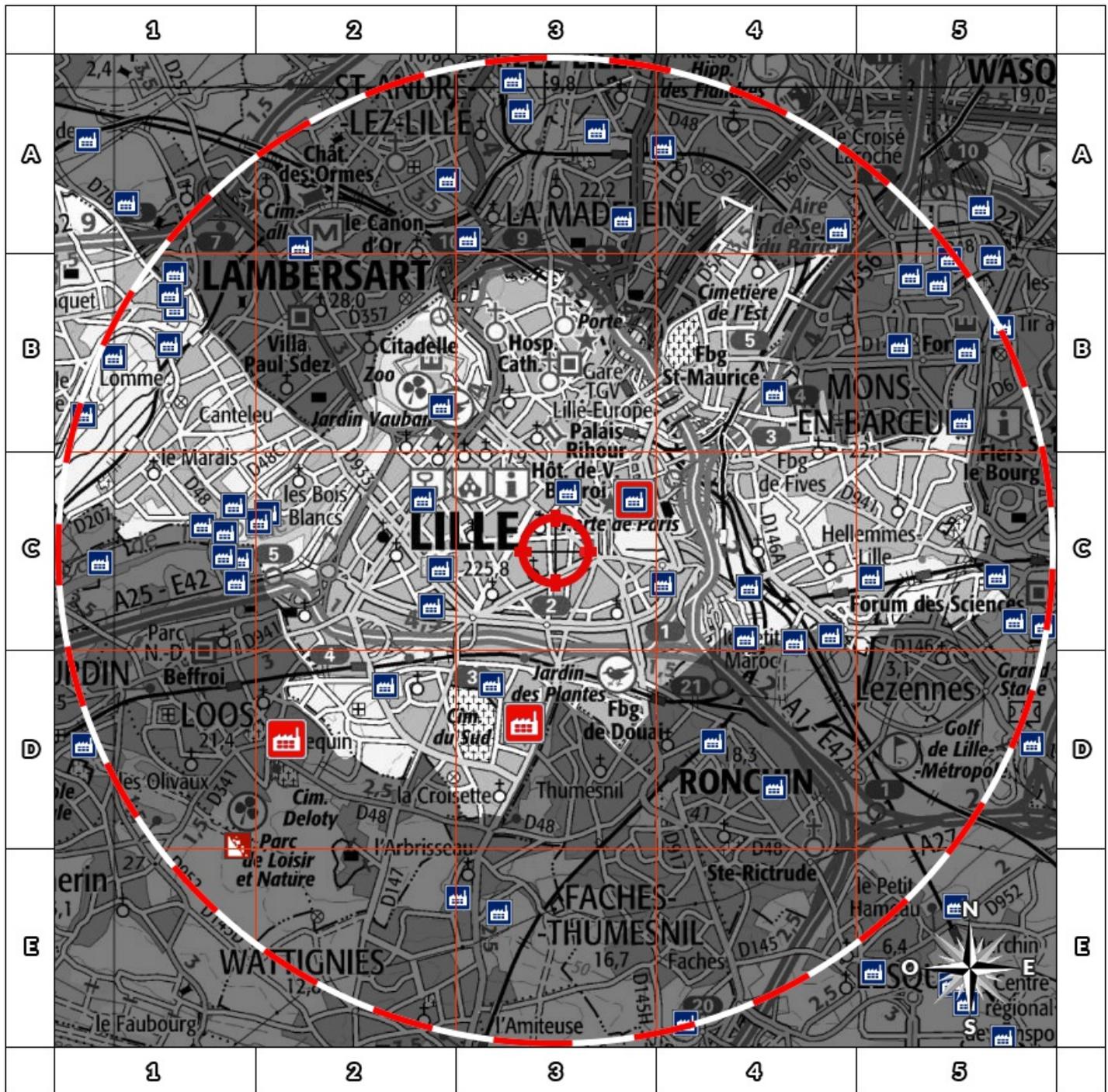
*** Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à les informations rendues publiques par l'Etat.**

**** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ICPE du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.**

SOMMAIRE

Synthèse des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
 Cartographie des ICPE
 Inventaire des ICPE

Cartographie des ICPE Commune de LILLE



2000m

- | | | | |
|--|---------------------|--|-----------------------------|
| | Usine Seveso | | Elevage de porc |
| | Usine non Seveso | | Elevage de bovin |
| | Carrière | | Elevage de volaille |
| | Emplacement du bien | | Zone de 500m autour du bien |

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement situées à moins de 500m du bien représentées par les pictos et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des ICPE

Commune de LILLE

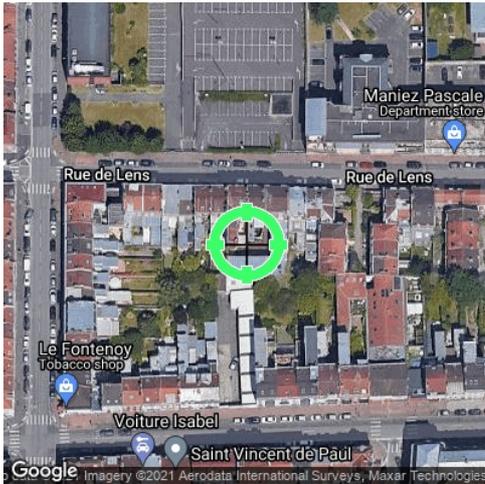
Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Coordonnées Précises	INGRAM MICRO	Plate-forme multimodale Internationale Avenue de la Rotonde 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	METALLISATION NORD INDUSTRIE	51 bis, rue d'Arcole 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	GALLOO France SA Lille	6, rue Courtois 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	VILLAE	rue Ferdinand Buisson HELLEMES LILLE 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	RESONOR	Pont de Tournai - Mont de Terre 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	DALKIA FRANCE	20 rue de Valmy 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	BRIQUETERIES DU NORD (Lomme)	Rue vieille LOMME 59461 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	LFB Biomédicaments	59, rue de Trévise 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	MEO	112, Quai de l'Ouest 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	ESTERRA	Boulevard d'Alsace 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	Esterra	rue Borda 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	NORTENE TECHNOLOGIES SAS	13 avenue de la Rotonde 59160 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	Ports de Lille	Place Leroux de Fauquemont 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	LIGUE PROTECTRICE DES ANIMAUX DU NORD	BP 23 chemin de Bargues 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	WINCKELMANS	584, avenue de Dunkerque B.P. 147 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	ONDULYS Lille	1, rue Charles Saint-Venant 59160 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	DALKIA (Chaufferie du CHR) COGE SANTE	10, rue Jean Walter 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	GRAIN D'OR GEL - GRAIN D'OR FRAIS	ZAC Novo Rue Lavoisier 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	PARC ZOOLOGIQUE VILLE DE LILLE	Avenue Mathias Delobel 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Adresse Postale	TOTAL RAFFINAGE MARKETING	365, Bd Victor Hugo 59000 LILLE	En construction	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	VERBRUGGE CHROME	2, rue de la prévoyance 59000 LILLE	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Coordonnées Précises	MONTPELLIER	113 Quai de l'Ouest 59000 LILLE	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Coordonnées Précises	GEODIS CALBERSON Lille Europe(ex-SNTN.)	Plate-forme multimodale de Lomme 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	ARCELORMITTAL DISTRI SOLUTIONS FRANCE	5, rue J.B. Dumas LOMME 59461 LILLE	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Coordonnées Précises	SGAMI Nord	130 rue de Rivoli 59800 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Centre de la commune	FERONT	28 bis rue du grand but 59160 LILLE	En construction	Non Seveso
				Déclaration	NON
	Centre de la commune	TEINTURERIE LESCHAEVE	4 rue deleruelle 59160 LILLE	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Centre de la commune	CARREFOUR stations service	130 rue du Grand But LOMME 59160 LILLE	En construction	Non Seveso
				Déclaration avec contrôle	NON
	Centre de la commune	VILOGIA	rue de la Seine /rue de l'Escaut 59000 LILLE	En construction	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Centre de la commune	COLMANT CUVELIER S.A.	18 rue Greuze 59800 LILLE	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Adresse Postale	Galoo France	214, rue victor Hugo 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	REFINAL INDUSTRIES	rue Pelouze CS 40902 59465 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	TRAITEMENTS LAMBIN	2 rue Wulvéric 59160 LOMME 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	DECATHLON	Village b'Tw in 4, rue du Professeur Langevin 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	SNCF - TECHNICENTRE D'HELLEMES	57, rue Ferdinand Mathias 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	Centre Hospitalier Régional Universitaire	2, Avenue Oscar Lambret 59037 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	DMS DCA-MORY-SHIP	311 avenue Notebart 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	C.H.R.U. de Lille	rue Van Hende 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Adresse Postale	G. VERBRUGGE & FILS	2, rue de la Prévoyance 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	OUI
	Centre de la commune	Marle christian	3-5 rue Dordin 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	TECHNICENTRE NORD PAS DE CALAIS	Unité Opérationnelle Voyageurs de Lille 115 rue du Professeur Langevin 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	Laboratoires Anios SAS	rue Pavé du Moulin Lille Hellemmes 59260 LILLE	En fonctionnement	Seveso Seuil Haut
				Autorisation	OUI
	Coordonnées Précises	EXIDE TECHNOLOGIES SAS	180, rue du Faubourg d'Arras 59000 LILLE	En fonctionnement	Seveso Seuil Haut
				Autorisation	OUI

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
FRUIDOR	3 rue de l'Europe 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
SUPERMARCHES MATCH LOMME DELIVRANCE	Plate forme multimodale de LOMME-SEQUEDI 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
CARREFOUR LOMME	130, rue du Grand But B.P. 129 59000 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
SOFRINO	10 bis rue de l'Europe 59160 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
BRIQUETERIES DU NORD SA.	CHEMIN NOIR 59160 LILLE	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
DHL Solutions	Rue du Chemin Saint-Martin 59000 LILLE	En cessation d'activité	Non Seveso
		INCONNU	OUI

Etat des nuisances sonores aériennes

En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme



Réalisé en commande* par	Media Immo
Pour le compte de	MEDIA-IMMO
Numéro de dossier	demo commerciale
Date de réalisation	15/10/2021
Localisation du bien	41 rue de lens 59000 LILLE
Section cadastrale	OT 390
Altitude	23.91m
Données GPS	Latitude 50.624825 - Longitude 3.062191
Désignation du vendeur	DEMO COMMERCIALE
Désignation de l'acquéreur	

* Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ENSA du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT

Non exposé	000 OT 390
------------	------------

SOMMAIRE

Synthèse de votre **Etat des Nuisances Sonores Aériennes**
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Cartographie
Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aérodrômes

Etat des nuisances sonores aériennes

En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n°

du

mis à jour le

Adresse de l'immeuble

41 rue de lens
59000 LILLE

Cadastre

OT 390

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB

¹ oui non

révisé

approuvé

date

¹ si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation

² oui non

² si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

oui non

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB

¹ oui non

révisé

approuvé

date

¹ si oui, nom de l'aérodrome :

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

zone A ¹
forte

zone B ²
forte

zone C ³
modérée

zone D ⁴

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisie entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts (et sous réserve des dispositions de l'article L. 112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances prises en compte

Consultation en ligne sur <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>
Plan disponible en Prefecture et/ou en Mairie de LILLE

Vendeur - Acquéreur

Vendeur

DEMO COMMERCIALE

Acquéreur

Date

15/10/2021

Fin de validité

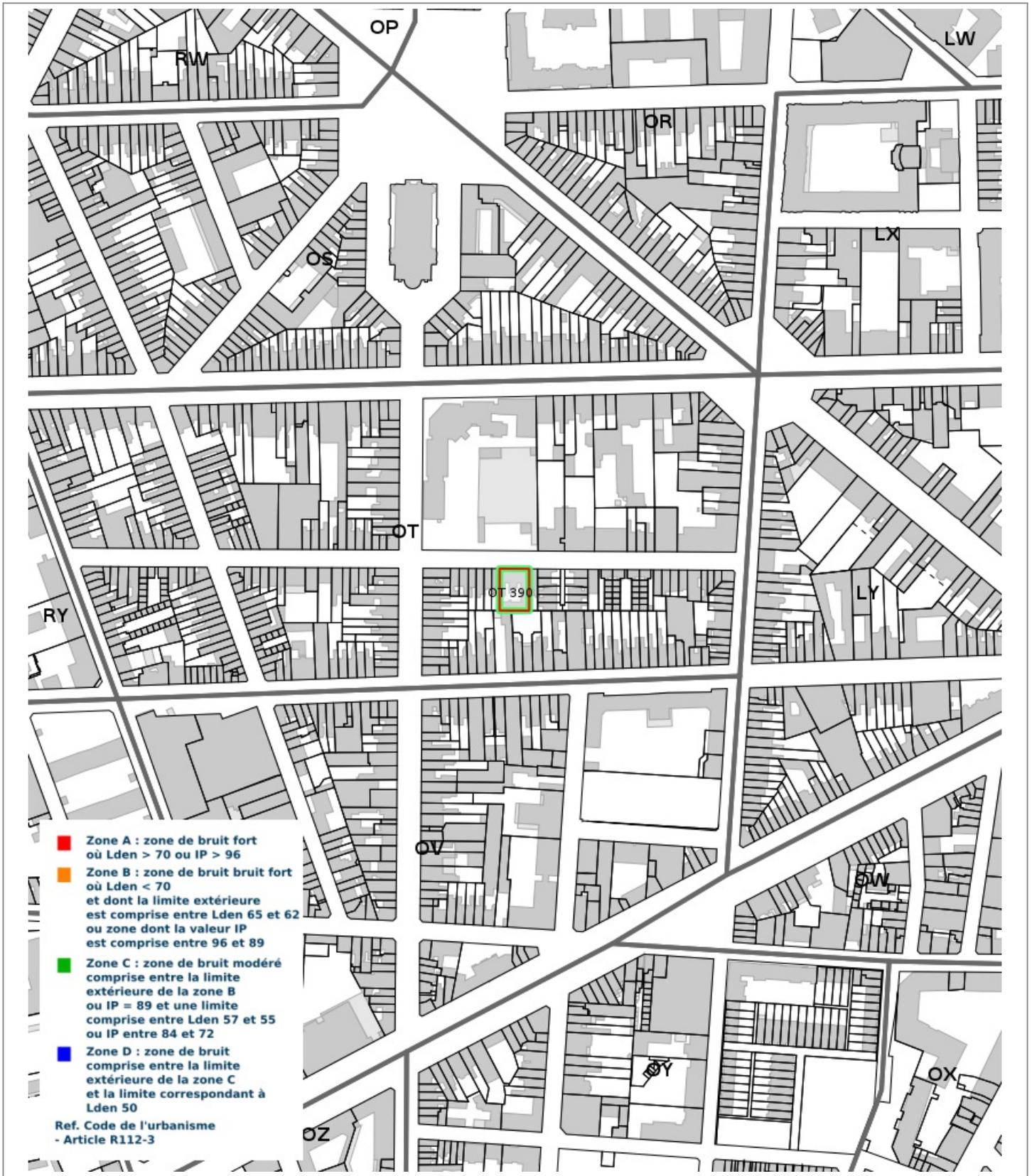
15/04/2022

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostics technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être annexé à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Information sur les nuisances sonores aériennes. Pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologiques et solidaire <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/>

L'édition et la diffusion de ce document implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente, disponibles sur le site <https://www.ere-pro.com>
© 2021 Media Immo. Siège social : 124 rue Louis Baudoin 91100 CORBEIL ESSONNES - RCS EVRY 750 675 613 - RCP GENERALI N°AP 559 256

Cartographie du Plan d'Exposition au Bruit



Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aéroports



PRESCRIPTIONS D'URBANISME APPLICABLES DANS LES ZONES DE BRUIT DES AERODROMES

CONSTRUCTIONS NOUVELLES	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Logements nécessaires à l'activité de l'aérodrome, hôtels de voyageurs en transit				
Logements de fonction nécessaires aux activités industrielles ou commerciales admises dans la zone	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité agricole	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité aéronautique	s'ils ne peuvent être localisés ailleurs			
Constructions à usage industriel, commercial et agricole	s'ils ne risquent pas d'entraîner l'implantation de population permanente			
Equipements publics ou collectifs	s'ils sont nécessaires à l'activité aéronautique ou indispensables aux populations existantes			
Maisons d'habitation individuelles non groupées			si secteur d'accueil déjà urbanisé et desservi par équipements publics sous réserve d'un faible accroissement de la capacité d'accueil	
Immeubles collectifs à usage d'habitation				
Habitat groupé (lotissement, ...) parcs résidentiels de loisirs				

HABITAT EXISTANT	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Opérations de rénovation, de réhabilitation, d'amélioration, d'extension mesurée ou de reconstruction des constructions existantes	sous réserve de ne pas accroître la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances			
Opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain pour permettre le renouvellement urbain des quartiers ou villages existants			si elles n'entraînent pas d'augmentation de la population soumise aux nuisances sonores	

CONSTRUCTIONS NOUVELLES ET HABITAT EXISTANT		
autorisé sous réserve de mesures d'isolation acoustique	autorisé sous conditions	Non autorisé

© DGAC 2004